



HAL
open science

Un nouvel épithalame de Dioscore d'Aphrodité adressé à un gouverneur civil de Thébaïde

Jean-Luc Fournet

► **To cite this version:**

Jean-Luc Fournet. Un nouvel épithalame de Dioscore d'Aphrodité adressé à un gouverneur civil de Thébaïde. *Antiquité tardive*, 1998, 6, pp.65-82. halshs-00003902

HAL Id: halshs-00003902

<https://shs.hal.science/halshs-00003902v1>

Submitted on 18 Apr 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN NOUVEL ÉPITHALAME DE DIOSCORE D'APHRODITÉ ADRESSÉ À UN GOUVERNEUR CIVIL DE THÉBAÏDE

JEAN-LUC FOURNET

A new epithalamium by Dioscorus of Aphrodite in honour of a praeses of Thebaid

I publish an unedited epithalamium in Greek verse, composed by Dioscorus of Aphrodite (Egypt, A.D. 6th cent.) in honour of an unnamed person. In spite of the inevitable fusion of both poetical form and encomiastic rhetoric, an analysis of technical terms allows us to identify the praised bridegroom with a praeses of Thebaid. A comparison with other poems by Dioscorus permits us, if not to name him with certainty, at least to reconstitute a typical family belonging to the administrative élites of the Late Roman provinces. An annex lists the 6th century praesides of Thebaid. [Author]

La vie administrative du Bas-Empire et particulièrement l'activité de ses gouverneurs provinciaux constituent le cadre d'expression privilégié de l'éloge littéraire. Le papyrus que je présente ici est un nouveau spécimen de cette production encomiastique en vers si caractéristique de la culture antique tardive. Son intérêt réside, entre autres, dans le caractère unique de son contenu et de sa forme et dans le fait que, contrairement à la plupart des *enkômia* conservés sur papyrus, celui-ci appartient à un dossier bien connu qui nous permet une mise en situation précise.

Principales Abréviations (en dehors de celles de la revue)

BIFAO = *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*.

Heitsch = E. Heitsch, *Die griechische Dichterfragmente der römischen Kaiserzeit, in Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Philologisch-Historische Klasse, dritte Folge*, 49, 2^{ème} éd., Göttingen, 1963.

Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle = J.-L. Fournet, *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle : la bibliothèque et l'œuvre de Dioscore d'Aphrodité*, Le Caire, 1999 (sous presse ; les n° des poèmes de Dioscore cités dans la présente étude en gras sont ceux de cette édition ; les n° de pages cités sont ceux des épreuves et sont donc sujets à modification).

P.Cairo Masp. = J. Maspero (éd.), *Papyrus grecs d'époque byzantine*, Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire, I-III, Le Caire, 1911-1916.

PLRE III = J. R. Martindale, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, III, Cambridge, 1992.

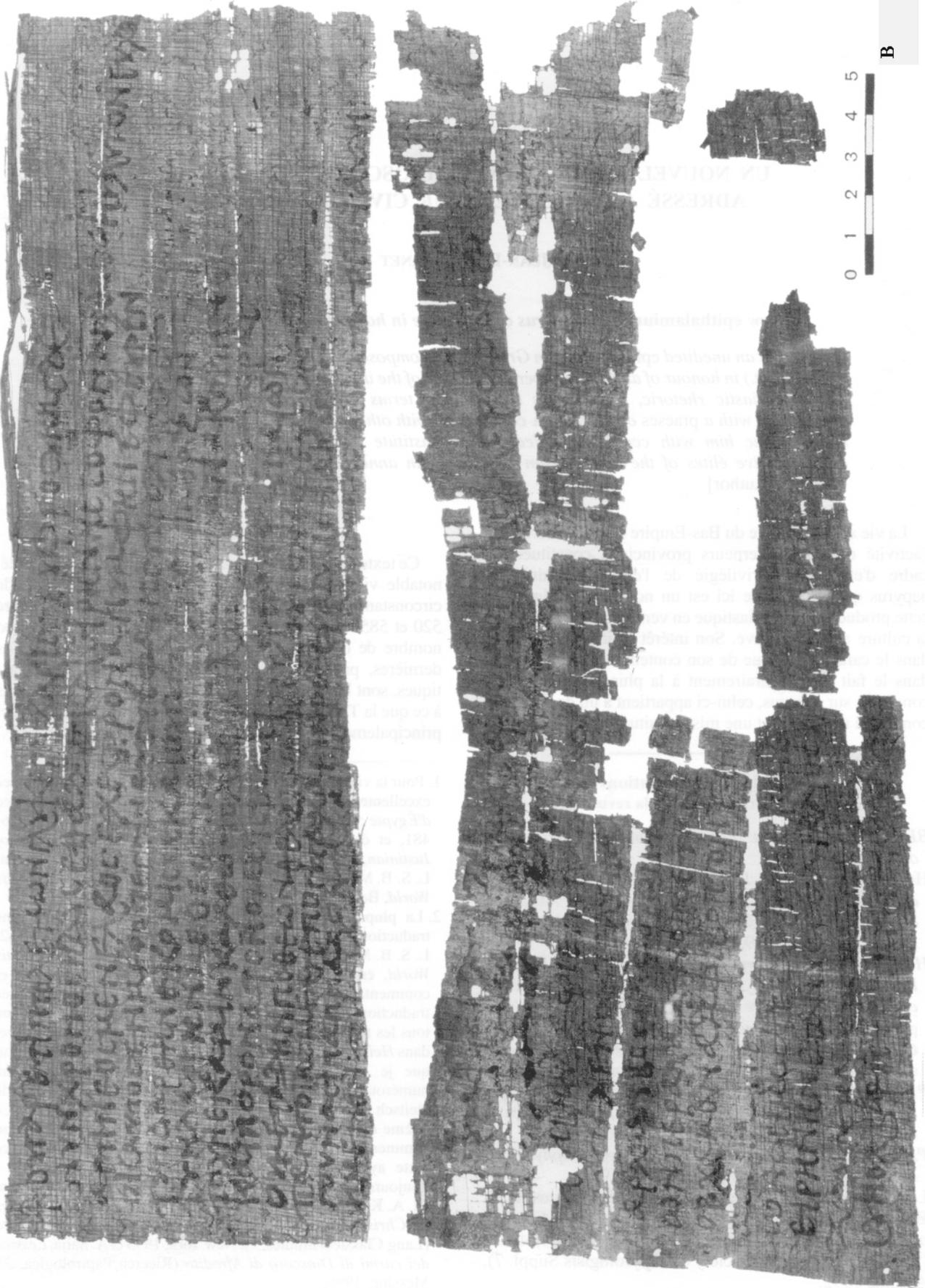
Les sigles papyrologiques sont ceux de J. F. Oates, R. S. Bagnall, W. H. Willis, K. A. Worp, *Checklist of Editions of Greek and Latin Papyri, Ostraca and Tablets*, 4^e éd. (Bulletin of American Society of Papyrologists Suppl. 7), Atlanta, 1992.

le dossier

Ce texte appartient aux archives de Dioscore d'Aphrodité, notable villageois, notaire en même temps que poète de circonstance, qui vécut dans la province de Thébaïde entre 520 et 585¹. Découvertes en 1905, elles ont livré un grand nombre de documents et de compositions littéraires. Ces dernières, presque exclusivement des poèmes encomiastiques, sont l'œuvre de Dioscore lui-même et sont adressées à ce que la Thébaïde comptait de personnages importants, et principalement aux ducs qui s'y succédèrent de 565 à 573².

1. Pour la vie et le milieu de Dioscore, on consultera toujours les excellentes études de J. Maspero, *Un dernier poète grec d'Égypte : Dioscore, fils d'Apollôs*, in *REG*, 24, 1911, p. 426-481, et de H. I. BELL, *An Egyptian Village in the Age of Justinian*, in *JHS*, 64, 1944, p. 21-36. Voir plus récemment L. S. B. MACCOULL, *Dioscorus of Aphrodito. His Work and his World*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1989.

2. La plupart de ces textes sont commodément réunis, sans traduction ni commentaire, par Heitsch, XLII, p. 127-152. L. S. B. MacCoull, *Dioscorus of Aphrodito. His Work and his World*, en donne elle aussi une édition avec traduction et commentaire, mais son texte reproduit celui de Heitsch et ses traductions sont sujettes à caution. J'ai moi-même recollationné tous les textes, que je publie, avec traduction et commentaire, dans *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.* C'est dans cette édition que je citerai les poèmes de Dioscore, en utilisant ma numérotation (en gras) et en donnant l'équivalence avec celle de Heitsch (même si son texte est souvent différent du mien). Le poème que je publie ici y figure sous le n° **50**, mais avec un commentaire réduit, voire sur certains points incomplet, ce texte ayant été découvert après le dépôt du manuscrit. – Toujours sur la poésie de Dioscore ont été publiés récemment Cl. A. Kuehn, *Channels of Imperishable Fire. The Beginnings of Christian Mystical Poetry and Dioscorus of Aphrodito* (Lang Classical Studies, 7), New York, 1995 et A. Saija, *Lessico dei carmi di Dioscoro di Afrodito* (Ricerca Papirologica, 3), Messine, 1995.



B

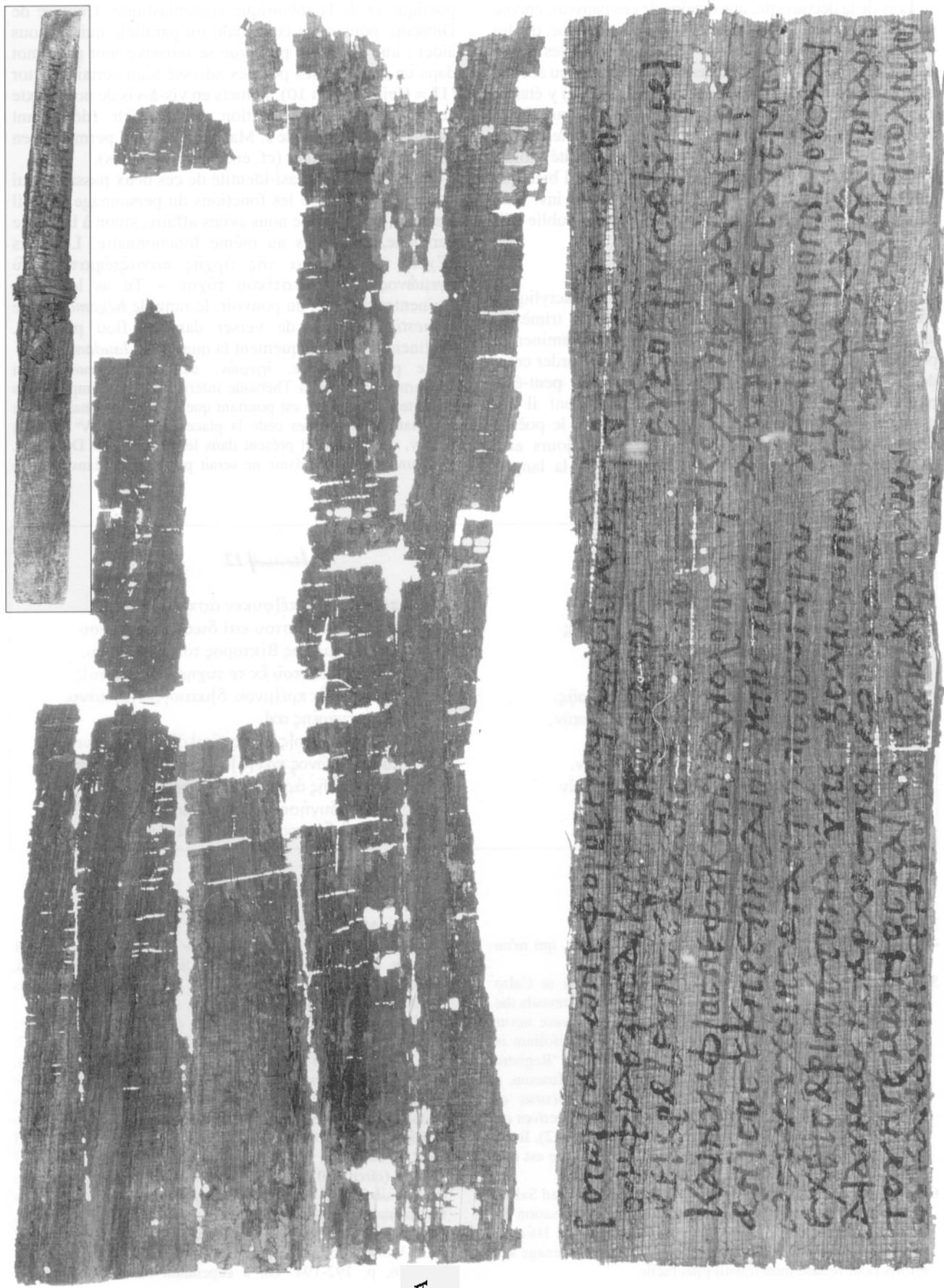


Fig. 1. — Epithalame d'un praeses de Thébaïde. A : recto. — B : verso. — C : rouleau lors de la découverte avant le déroulement (avec sa ficelle de papyrus)

Lors de la découverte, une dizaine de ces papyrus, encore enroulés, ont été enfermés dans une boîte métallique, qui fut oubliée au Musée Égyptien du Caire, alors que les autres étaient déroulés et publiés par Jean Maspero³. J'ai eu accès à cette boîte en juin 1996⁴ : les rouleaux (fig. 1 : C) y étaient encore enveloppés dans des journaux de l'époque de la découverte. Malgré l'étiquette "Papyrus coptes Kûm Ishkaou" (le nom actuel de l'ancienne Aphrodité) collée sur son couvercle⁵, il s'agit de textes coptes aussi bien que grecs (inventoriés maintenant comme *P. Cairo* inv. S.R. 3733), parmi lesquels se trouve le poème que je publie ici⁶.

Qui est loué ?

Ce poème est un épithalame en hexamètres dactyliques (A 12-23, B, C) précédés d'un prologue en trimètres iambiques (A 1-11). Je commencerai par examiner le problème de l'identité du *laudandus* avant d'aborder celui de la forme, dont on verra qu'il découle peut-être partiellement du premier. Le personnage dont il est question n'est pas nommé. Quant à sa qualité, le poème nous livre maints indices, qu'il n'est pas toujours aisé d'interpréter derrière le prisme déformant de la langue

poétique et de la rhétorique encomiastique. L'œuvre de Dioscore nous offre cependant un parallèle qui va nous aider : une partie du prologue se retrouve mot pour mot dans un autre de ses poèmes adressé à un certain Victor (12 = Heitsch, XLII 10). Je mets en vis-à-vis de notre texte celui de 12 dans l'édition de Heitsch (dépendant entièrement de celle de J. Maspero⁷), ce qui permettra, en passant, de la corriger (cf. encadré ci-dessous).

Étant donné la quasi-identité de ces deux passages qui s'attachent à décrire les fonctions du personnage loué, il n'est pas douteux que nous avons affaire, sinon à la même personne, du moins au même fonctionnaire. Les vers ἔχεις (...) δίδυμα τῆς ἀρχῆς παναξιώματα, τοῦ ἡγεμόνος καὶ δομεστικού τύχην « Tu as les deux éminentes dignités du pouvoir, le rang de *hégemôn* et de *domestikos* », loin de verser dans le flou poétique, déclinent très techniquement la qualité du *laudandus*.

Le premier terme, ἡγεμών, désigne le *praeses*, ici gouverneur civil de la Thébaïde inférieure⁸. Son emploi dans un texte du VI^e siècle est pourtant quelque peu étonnant : cette désignation du *praeses* cède la place à partir du V^e siècle à ἄρχων, d'ailleurs seul présent dans les archives de Dioscore⁹. Mais un discret archaïsme ne serait pas déplacé dans ce type

le nouvel épithalame

12

2 ὁ ἀμφιδέξιος δίκης ρίξης γόνος,
ἀεὶ βραβευτῆς ἐκ τύχης τε καὶ γένους
καὶ νυμφίος πέφυκεν ἱκανόλογος,
5 ἄνισος ἐκπρεπῆς διοικητῆς πάνυ.
Ὡς εὐτυχοῖς, ἄγαν τύχοις ὅσων ἐρᾶς.
Ἔχεις, ἄριστε, τόνδ' ὑπερβολῆς τόπον,
δίδυμα τῆς ἀρχῆς παναξιώματα,
τοῦ ἡγεμόνος καὶ δομεστικού τύχην.
10 Οὐκ ἂν δυνήσεται Μέγειρα καρτερεῖν
Θεοῦ διδόντος εὐδοκιμήσαι ὕμμι.

3 πάν]τη δέος πέ[φυκεν ἀσπίλου δίκ]ης
τοῦ] πανταρίστου καὶ διεσιμλευγμένου
5 τ]οῦ ἡγεμόνος Βίκτορος τοῦ πανσόφου,
ἀ]εὶ βραβευτοῦ ἐκ τε τύχης καὶ γέν[ου]ς,
ἀνίσου [ἐ]κ πρέ[μνου, δ]ικαιο[τ]άτου πάνυ.
ως ... τυχοῖς ἀγ[
ἔ]χεις, ἄριστο[ς] γόνος τῶν ὀλ[β]ιστ[ή]ρων,
10 τοῦ ἡγεμόνος καὶ [δ]ομη[ε]στικού [τ]ύχην,
δίδυμα τῆς ἀρχῆς παναξιώματα.
οὐκ ἂν δυνήσεται ἄ]μέγειρα καρτερεῖν
θ]εοῦ διδόντος εὐδοκιμήσαι ὕμμι.

3. *P. Cairo Masp.* I-III.

4. Elle avait été aperçue avant moi par Cl. Gallazzi, qui m'en avait informé.

5. « For the second-find Aphrodito material, a look at Cairo Museum Journal d'entrée vol. VI nos. 35104-35105 reveals the astonishing fact that two boxes of Coptic papyri were never given accession-numbers in 1905 (the rest of the bifolium is blank), and the space allotted to them in the "Registre provisoire" corresponds to no known place in the Museum. » (L. S. B. MacCoull, *The Coptic Archive of Dioscorus of Aphroditu*, in *CdE*, 56, 1981 [= *Eadem, Coptic Perspectives on Late Antiquity*, Variorum CS 398, 1993, II], p. 187, n. 2). Il y a tout lieu de penser que la boîte contenant notre poème est une de ces deux boîtes disparues.

6. Je tiens à remercier chaleureusement le Dr Mohammed Saleh, directeur du Musée Égyptien, qui m'a donné l'autorisation de dérouler, étudier et publier ces textes et M. Sayyed Hassan, conservateur de la section des papyrus, qui n'a pas ménagé ses efforts pour rendre mon travail plus facile.

7. *P. Cairo Masp.* II 67131.

8. Cf. H. J. Mason, *Greek Terms for Roman Institutions. A Lexicon and Analysis* (American Studies in Papyrology), Toronto, 1974, s. v. et p. 148-149, auquel on ajoutera les nombreux exemples papyrologiques.

9. *P. Cairo Masp.* I 67024, r. 6 (mais cf. *P. Lond.* V, p. 212) ; 67030, 1 ; 67057, II 8 ; 67058, VII 26 (cf. *corr.*, p. 205) ; 67097, v. D 87 ; III 67281, 1 ; 67287, II 11 ; 67295, I 5 (?) ; 67320, 1 ; 67321, 1 ; *P. Lond.* V 1663, 1 ; 1674, 45 ; *SB* V 8028, 1. Les dernières traces datées de l'emploi de ἡγεμών en ce sens dans la documentation égyptienne sont *PHaun.* III 57,1 (412/415), *P. Mich.* XI 613, 3 (415), *P. Laur.* IV 159, 5 (426), *P. Oxy.* XVI 1881, 3, 10 (427), *P. Oxy.* XVI 1877, 10 (488), *P. Oxy.* XVI 1876, 9 (*circa* 480). On trouve bien ce terme dans un papyrus du VI^e siècle (*SB* XIV 11667, 2), mais le contexte est très fragmentaire et la datation, faite sur des bases paléographiques, peu précise. Pour l'époque antérieure, cf. P. J. Sijpesteijn et K. A. Worp, *Bittschrift an einen praepositus pagi* (?), in *Tyche*, 1, 1986, p. 192-194. On a cependant une rémanence de

de texte et pourrait participer de cette sophistication et de ce principe de *variatio* si fréquents en poésie¹⁰. Ce sens est d'ailleurs confirmé par l'épithète ἐκπρεπής (A 5) s'il est bien l'équivalent poétique du prédicat μεγαλοπρεπής usuel au superlatif pour un *praeses* et surtout par l'expression du premier vers, ἐπαρχίας κρατεῖ, qui ne s'applique à personne mieux qu'à un *praeses*.

J. R. Martindale, *PLRE* III, s.v. *Victor* 4, a pourtant préféré faire du destinataire de **12** un duc. Il s'appuie pour ce faire sur un rapprochement entre ce personnage et un Βίκτωρ ἀγούσθα[λ- -] apparaissant dans un autre poème de Dioscore, **11**, 74 (= Heitsch, XLII 3, 74). Mais, étant donné le contexte (exactions de petits fonctionnaires locaux), ἀγούσθα[λ- -] n'y désigne évidemment pas le duc, mais un fonctionnaire subalterne de l'*officium* ducal ; il ne s'agit donc pas du même personnage. La connotation militaire qu'a étymologiquement le mot ἡγεμών n'est peut-être pas étrangère à cette erreur. Aussi Dioscore utilise-t-il ailleurs ce terme pour l'appliquer à un duc : mais il est pris dans le sens vague et littéraire de "commandant" et fait couple avec ἄρχων pour souligner la dualité des fonctions duciales, aussi bien militaires que civiles¹¹, alors qu'ici, combiné au très technique δομέστικος et appartenant donc au même registre stylistique, il ne peut avoir ce sens. D'autres termes, dans notre poème, pourraient conforter cette ambiguïté : le mot πολιάρχης (A 15), quand il s'agit de fonctionnaires exerçant en Égypte comme c'est ici le cas, est appliqué par Dioscore au duc¹². De même, Θήβην ἀμφιέπει (B 4), équivalent de πολιάρχης, rappelle d'autres éloges ducaux¹³. Mais, en usant de ces mots quelque peu vagues mais très emphatiques, Dioscore n'a fait ici qu'accentuer, en guise de compliment, le pouvoir du *praeses*, en lui donnant l'importance du duc ou celle qu'il avait eue quelques décennies plus tôt. De plus, aucun des motifs guerriers qui parsèment les éloges de ducs composés par

Dioscore ne se retrouve dans nos deux poèmes¹⁴. Un argument d'ordre prosopographique achèvera d'invalider l'hypothèse ducale : **12** a été composé dans des circonstances très précises, qui peuvent être datées. Spolié d'une partie de ses biens par le pagarque Ménas, Dioscore quitte son village, sans doute à l'extrême fin de 565, et s'installe à Antinoopolis, capitale de la province de Thébaïde, le temps de faire valoir son bon droit auprès des autorités¹⁵. Il y restera au moins jusqu'à la fin 570, peut-être jusqu'en 573¹⁶, exerçant la profession de notaire pour subvenir à ses besoins. Or Dioscore a composé ce poème à Antinoopolis¹⁷ pour informer Victor des injustices qu'il vient de subir¹⁸ et lui demander une place de notaire¹⁹, qu'il obtiendra au plus tard en mai-novembre 567²⁰. **12** a donc été écrit entre la fin 565 et mai-novembre 567, courte période qui connut une succession très serrée de trois ducs bien documentés²¹, ne laissant aucune place à un Victor. Les *praesides* en fonction pendant ces années sont en revanche mal connus et Victor pourrait bien en faire partie²².

Le second terme, accouplé à ἡγεμών, est δομέστικος. Or dans la documentation papyrologique du VI^e siècle, ce mot désigne un personnage subalterne (adjoint du duc ou du *praeses*) et on voit mal comment il pourrait s'appliquer à un

l'ancienne terminologie dans l'emploi, fait au VI^e siècle, de l'adjectif dérivé de ce mot : ὁ ἡγεμονικός désigne un fonctionnaire attaché au bureau du *praeses* (*P. Cairo Masp.* I 67054, I, 10 et 11 ; 67058, VII 30 [cf. *corrigenda*, p. 205]) et ἡγεμονική τάξις l'*officium* présidial (*P. Berl. Zill.* 7, 4 ; *P. Cairo Masp.* I 67054, I, 12 ; *P. Lond.* V 1701, 11, 1797, 6-7 ; *P. Mich.* XI 607, 7 ; *P. Münch.* I 7, 93 ; *P. Oxy.* XVI 1882, 12 ; 1901, 59 ; 1965, 4 ; *SB* XVI 12378, 6 ; *BGU* I 306, 3-4).

10. Dioscore offre d'autres exemples de cet archaïsme : cf. ci-après le commentaire à διοικητής (A 5) et l'emploi de πρύτανις pour πρόεδρος dans l'éloge de Kollouthos, **14**, 1 (= Heitsch, XLII 17, 1), cité plus bas.

11. **11** (*enkômion* du duc Ioannês), 15-16 : τὸν εὐτυχέστερον ± 8 Ἰὼν ἡγεμόνα, ἰ ἄρχοντα πάντων [δ]ι[καί]ο[τα]τον πάνυ ; **11**, 29 : τὸν νέον ἡγεμόνα προφερ[έ]στατον ὑμοπολεύειν (= Heitsch, XLII 3, 15-16 et 29).

12. **3** (pétition versifiée adressée au duc Athanasios), A recto, col. I, 5 : ῥύσασά με, πολιάρχη, βίης ἀπάνευθε Μηνᾶ (absent chez Heitsch, car inédit jusqu'à mon édition).

13. **10**, 42 : γῆς Φαρίης κρατέων ἡδ' Ἀρκαδίας μετὰ Θήβης ; **18**, 54 : Θήβην διαμπερὲς ἠνιοχεύ[ω]ν ; **24**, 21 : σὴν Θήβην ἰθύνοντες (respectivement Heitsch, XLII 4 a 13 ; 5, 30 ; le troisième n'est pas dans Heitsch).

14. Les habituelles *synkrisis* avec Achille (**11**, 48, **18**, 47, **20**, 19, **32**, A 26 = Heitsch, XLII 3, 48 ; 5, 23 ; 2, 19 ; 21, 22), Diomède (*ibid.*), le "tout puissant" Héraclès (**11**, 81, **18**, 33, **20**, 21, **32**, A 27, **39**, 14 = Heitsch XLII, 3, 81 ; 5, 9 ; 2, 21 ; 21, 23 ; 28, 14) ou Arès (**18**, 48, **20**, 20, **32**, A 27 = Heitsch, XLII 5, 24 ; 2, 20 ; 21, 23), qui exaltent le duc dans sa fonction militaire, y sont absentes. La comparaison avec Bellérophon (ici v. B 1) n'a rien de guerrier : cf. *infra* le commentaire *ad loc.* Il reste les v. A 12-13 de notre poème qui parlent d'une guerre. Mais celle-ci pourrait bien être d'amour ; elle n'est en tout cas pas mise en rapport avec l'activité du *laudandus* alors qu'en **10**, 1-4, 21-26 (= Heitsch, XLII 9, 1-4 ; 4, 1-2, b 1-4), par exemple, la guerre – toute métaphorique – contre les Blemmyes et les Saracènes et la paix qui s'ensuit sont l'œuvre du duc.

15. Cf., par exemple, H.I. Bell, *An Egyptian Village in the Age of Justinian*, in *JHS*, 64, 1944, p. 33-34.

16. Les *P. Cairo Masp.* II 67151 et 67152 montrent que Dioscore était encore à Antinoopolis le 15 novembre 570. Il n'y a pas de preuve de son retour à Aphrodité avant la fin 573 (cf. *P. Cairo Masp.* I 67096 qu'il faut dater de l'été ou du début de l'automne : voir *P. Lond.* V, p. 57).

17. Le v. 15, où il est question d'étrangers, prouve que Dioscore avait déjà quitté son village.

18. Νῦν μὴ κατόκειν συγκροτεῖν με δυστυχῆ | τὸν [π]ρολαχόντα τὸν βίον ἀπορώτερον | traces | εὐδαιμονίης πατρικῆς πεσοῦμ[εν] (v. 19-22) « N'hésite pas aujourd'hui à m'assister dans ma détresse, moi que le sort a doté d'une existence plus démunie [que...], déchu de la fortune de mes pères [...] ».

19. Σ[τ]ῆσον τὸν [οἰ]κέτην νομικὸν τῆ πόλει (v. 32), « Accordez à votre serviteur une place de notaire dans la cité ».

20. Date du premier acte notarié copié par Dioscore, le *P. Lond.* V 1708 (cf. *ibid.*, p. 114).

21. Athanasios (*PLRE* III, s.v. *Athanasius* 3), Ioannês (*PLRE* III, s.v. *Ioannes* 59 + 83, et peut-être 52, 58 et 183) et Kallinikos (*PLRE* III, s.v. *Callinicus* 4 + 3). Sur la chronologie précise de ces trois ducs, question très embrouillée, je renvoie à l'étude que j'en ai faite dans *Hellenisme dans l'Égypte du VI^e siècle*, p. 330-336.

22. Cf. l'annexe à la fin de cet article.

gouverneur civil²³. Là encore, un parallèle dioscorien donne la solution. Il s'agit du titre d'un épithalame composé lors des noces du duc Kallinikos : Ἐπιθαλάμι(ον) εἰς {τὸν δομ(έστικον) Καλλ} τὸν περιβλεπτ(ον) κόμ(ετα) Καλλίν[ι]κ(ον)²⁴. Dans un premier jet, Dioscore se contenta d'écrire « À Kallinikos, *domesticus* », puis il se reprit pour ajouter des précisions : « Au *spectabilis* comte Kallinikos ». Or le duc Kallinikos porte dans l'endossement d'une pétition qui lui est adressée le titre de [κ]όμ(ετα) καθ(ο)σ[ι]ωμ(έν)ων) δομ(έστικ)ων²⁵. Il est donc légitime de voir en *domesticus* une brachylogie pour *comes devotissimorum domesticorum*²⁶. Il pourrait être *a priori* étonnant de voir un gouverneur civil doté de la *comitiva domesticorum*, mais il s'agit là bien évidemment d'un titre honorifique, qui met celui qui le porte au rang des *illustres*²⁷. On connaît au moins un autre *praeses* portant ce même titre au VI^e siècle²⁸.

Maintenant qu'est déterminée la qualité du destinataire de notre poème, une question se pose : s'agit-il du même personnage que celui qui est loué en **12** ? La réponse est difficile. On a en tout cas affaire à des poèmes composés pour des occasions différentes : l'un est un épithalame, l'autre une pétition à peine déguisée²⁹. Aussi rien dans leurs circonstances de composition n'empêche-t-il qu'ils aient eu le même destinataire. De plus, le fait que tous les deux sont adressés à un comte des domestiques orienterait vers une seule et même personne. La combinaison de ce

titre et de la fonction de *praeses* est trop peu fréquente dans nos sources pour que l'on ait là une simple coïncidence. Mais si elle est rarement attestée, elle n'en a rien d'étrange pour autant et a pu être plus fréquente que ne le laisserait deviner notre documentation, dont je me garderais bien de méconnaître l'incomplétude. Par ailleurs, on pourrait arguer de ce que notre poème et **12** sont trop ressemblants pour conclure qu'ils n'ont pu avoir le même destinataire. Quel poète, en effet, oserait remployer des vers identiques dans deux pièces destinées à la même personne ? Eh bien Dioscore en était capable comme nous le montrent ses autres poèmes, surtout lorsque leur composition est déterminée par des circonstances différentes³⁰. Il est donc fort possible que notre épithalame célèbre les noces de Victor, qu'il faut ajouter dans les fastes des *praesides Thebaidos*. Dans ce cas, sa date de composition tomberait, comme on l'a vu pour **12**, entre la fin 565 et au moins mai-novembre 567.

Quoi qu'il en soit, ce poème apporte certaines précisions sur la famille de notre *praeses* et plus largement sur le recrutement des gouverneurs dans l'Égypte du VI^e siècle. Dioscore fait allusion à deux reprises au père et aux frères du destinataire en des termes qui laissent entendre qu'ils sont haut placés dans l'administration de la Thébaidé : Θήβην ἀμφιπέεις σὺν ἀδελφοῖς καὶ γενετήρι « Tu gouvernes Thèbes en compagnie de tes frères et de ton père »³¹ ; et plus loin Ζώοιτέ μοι [...] σὺν ὄλβῳ γενετῆρ τε καὶ αὐτο[κ]ασίγητοι, « Puissiez-vous vivre [...] avec félicité ton père et tes frères »³². Or j'ai montré ailleurs que, loin d'être un compliment rhétorique, de tels vers, présents dans d'autres poèmes de Dioscore, correspondent à une situation historique et institutionnelle³³ : ils confirment, outre le recrutement de plus en plus local des ducs et *praesides*, la transmission de père en fils des plus hautes fonctions provinciales en même temps que le partage des postes importants de l'administration entre les membres d'une même famille. J'ai pu ainsi montrer, en confrontant les

23. Pour se limiter aux archives de Dioscore, cf. *P. Cairo Masp.* I 67040, 5 (Victor, domestique d'un tribun) ; 67058, III 18 (Taurinos, peut-être domestique du duc) ; III 67330, IV 6 (même personnage) ; *P. Lond.* V 1672, 4 (sans nom). Sur le « domestique » en général et l'évolution du terme, qui perd de son caractère exclusivement militaire et finit par désigner toutes sortes d'assistants de hauts fonctionnaires aussi bien civils que militaires, cf. O. Seeck, *RE*, V, 1903, s. v. *domesticus*, col. 1296-1299, A. H. M. Jones, *Late Roman Empire*, p. 602-603 (et notamment, n. 95, p. 1249-1250).

24. **32** (= Heitsch, XLII 21).

25. *P. Cairo Masp.* I 67005, verso, 3.

26. Solution déjà envisagée par J. Maspero, *P. Cairo Masp.* II 67131, p. 15, note à la l. 10. Sur le prédicat, cf. la fin de la note suivante.

27. Cf. R. Delmaire, *Les dignitaires laïcs au Concile de Chalcédoine : notes sur la hiérarchie et les préséances au milieu du V^e siècle*, in *Byzantion*, 54, 1984, p. 141-175, notamment p. 148-153, où sont bien dégagées la valeur et les modalités de ce comitatus honoraire (on trouvera un tableau des comtes des domestiques honoraires aux V^e et VI^e siècles p. 150-151, auquel il faut ajouter le *post scriptum* de la p. 175). Plus généralement sur le comte des domestiques, cf. O. Seeck, *RE* IV¹, 1900, s. v. *comites*, n° 25, col. 648-650. L'illustrat honoraire que confère ce titre paraît cependant aller à l'encontre du περιβλεπτος déterminant Kallinikos dans le titre de l'épithalame **32** cité à l'instant. Dioscore, en prêtant à ce personnage le prédicat qu'il avait avant cette promotion, semble donc avoir commis une erreur.

28. *P. Oxy.* XVI 1942, 1-2 (VI^e siècle) : [Φλαύτιος Μ]ουνάτιος Κύρικος ὁ μεγαλο[π]ρε[πέ]στατος κόμ(ε)ς τῶν καθ(ο)σ[ι]ωμ(έν)ων δομ(έστικ)ων καὶ ἄρχ(ων) τῆς Ἀρκαδί[α]ς (= *PLRE* III, s. v. *Cyricus* 2).

29. Je montre dans mon édition que **12** emprunte à la pétition sa structure et certaines de ses formules.

30. Poèmes adressés au duc Athanasios : **10**, 32 = **24**, 19 ; **10**, 39 ≈ **24**, 20 ; **10**, 40 (1^{er} hémistiche) = **24**, 5 ; **10**, 41 (1^{er} hémistiche) = **24**, 4. Poèmes adressés au duc Kallinikos : **18**, 29 = **32**, A 29 ; **18**, 38 = **32**, A 28 ; **18**, 44-46 = **32**, A 21-23 ; **18**, 47-48 ≈ **32**, A 26-27 (= Heitsch, XLII 5, 5 = 21, 25 ; 5, 14 = 21, 24 ; 5, 20-22 = 21, 17-19 ; 5, 23-24 ≈ 21, 22-23). Poèmes adressés au duc Iôannês : **11**, 35 (?) = **20**, 10 ; **11**, 38 ≈ **20**, 23 ; **11**, 48 ≈ **20**, 19-20 ; **11**, 52 = **20**, 30 ; **11**, 82/83 ≈ **20**, 7/11 (= Heitsch, XLII 3, 35 = 2, 10 ; 3, 38 = 2, 23 ; 3, 48 ≈ 2, 19-20 ; 3, 52 = 2, 30 ; 3, 82/83 ≈ 2, 7/11). « C'est donc qu'il ne considérait pas la redite comme une maladresse ou une marque préjudiciable d'absence d'inventivité. Il subissait peut-être en cela le modèle des acclamations, forme d'expression laudative fondée sur la répétition quasi incantatoire d'où toute originalité était bannie. » (*Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.*, p. 305). On remarquera que les mêmes vers se retrouvent dans des pièces composées, comme ici, en des circonstances différentes : pétitions (**10**, **11**), éloges d'*adventus* (**18**, **20**), éloges d'anniversaire (**24**), épithalames (**32**).

31. B 4.

32. B 12-13. La restitution du dernier mot est peu sûre, mais le sens n'est pas douteux.

33. *A propos de SB XIV 11856 ou Quand la poésie rencontre le document*, in *BIFAO*, 93, 1993, p. 223-235.

poèmes de Dioscore entre eux et avec des documents d'archives, que le duc Athanasios avait pour frère le pagarque Phoibammôn³⁴ et que le duc Kallinikos était le fils et le petit-fils de *praesides* ou de ducs de Thébaïde ainsi que le frère du pagarque Kollouthos et de Dôrothéos, *magister* dans son *officium*³⁵. Il en va de même avec ce poème, sans qu'on puisse identifier les membres de cette famille. On pourrait tenter de le faire en rapprochant notre Victor de celui qui apparaît dans l'éloge dioscoreien du pagarque Kollouthos³⁶ et dont on dit qu'il appartient à la famille de ce dernier, et donc à celle du duc Kallinikos :

ἜΩ παντάριστε τῷ λόγῳ πρυτάνεων (corrigé en παναξίας)
βουλῆς γερόντων καὶ νόμων εὐδοξίας,
χρυσοπύθμενος ρίζης φιλεντόλου πλούτου,
συγκλητικῶ γένους καλοῦ θεοφυλάκτου,
5 ὁ σὸς πατὴρ πάνλαμπρος ἐκ Διὸς πέλεν.
Ἄνισος ἀρεταῖς παναρχόντων γόνος,
Βίκτορος ἀειμνήστου ὄν οἱ νομοὶ μέλπον,
τύχης πανευφήμου π' ἴολιούχου Δίου,
ὑπερβολῆς τιμῆς φέρεις αἶμα καὶ μέλη.

« Ô toi que ta dignité de membre du Conseil des Anciens et le renom de tes lois mettent au-dessus de tous³⁷, toi qui es issu d'une lignée à la souche dorée dont la richesse est au service de la charité, d'une famille sénatoriale, noble, protégée de Dieu, ton très illustre père descend de Zeus³⁸. Rejeton, sans égal en vertus, d'une famille d'éminents magistrats, de ce Victor à jamais mémorable que les nomes célèbrent, de ce Dios, protecteur de la cité, dont la bonne fortune est partout fameuse, ton sang et ton corps surpassent la louange. »

Le *παναρχόντων* du v. 6 pourrait bien cacher une désignation du *praeses* (ἄρχων). Outre la banalité du nom Victor qui enlève toute certitude aux possibles identifications prosopographiques, ce qui rend ce rapprochement difficile, c'est l'épithète de Victor, ἀειμνήστου, qui implique qu'il était déjà mort lors de la composition de ce poème (en 567 ou fin 568-573). Il est vrai que les poèmes adressés au *praeses* Victor ont dû être composés avant celle-là. Mais je crois néanmoins plus probable que nous ayons affaire à un aïeul de Kollouthos, peut-être son grand-père, puisqu'il est cité avant son père³⁹. Quoi qu'il en soit, l'éloge de Kollouthos nous présente une grande famille semblable à celle de Victor. On y retrouve les mêmes caractéristiques : le rang sénatorial (v. 4), qu'implique pour Victor la *comitiva domesticorum*⁴⁰ ; la présidence de la *boulê* d'Antinoopolis⁴¹,

à laquelle fait allusion notre épithalame⁴² ; népotisme et accaparement des plus hautes instances de l'administration locale sur plusieurs générations⁴³, que résume bien le vers B 4.

Genre et forme

Le texte de ce poème entre dans la catégorie de l'épithalame⁴⁴, dont Dioscore nous avait déjà offert plusieurs exemples⁴⁵. Mais, à sa lecture, on se rend bien vite compte que le poète a pris prétexte des noces pour entonner l'éloge du marié. Si l'épithalame est effectivement mis par les Anciens au rang des discours encomiastiques et si l'éloge des époux y est un des "lieux" principaux à traiter⁴⁶, Dioscore a poussé très loin cette subversion encomiastique de l'épithalame. C'est une tendance déjà remarquable dans ses autres œuvres⁴⁷, mais qui culmine dans le présent poème : à l'exception de dix vers (A 14-23), cet épithalame est un pur et simple *enkômion* du *praeses* sans référence à ce que les rhéteurs appellent l'*hypothesis* du discours. Il en oublie même de nommer et de louer la mariée (les v. A 16-17 nous apprennent seulement qu'elle n'est pas aussi dévergondée

42. B 6 : ἄρχων βουλευφόρων. Cf. ci-après comm. *ad loc.*

43. La suite de l'éloge de Kollouthos est encore plus explicite : Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἄλλος ὁμοίος ὑμῖν τοκῆϊ | .πα.[...].[...].τωρ Ἄβῃ Δίος ἐπὶ χθονὶ παμβασιλῆος | ἔπλετο δωρ.[...].v....φεω μῆτις ἀνάκτω[...]. | Ἄμφότεροι γεγάσσι κυβερνητῆρη πολῶν | καὶ πτόλιν ἐξεσάωσαν εὐκτιτὸν Ἀντινοῆος (v. 29-34), « Nul autre, non, nul autre ne fut pareil à vous pour la parenté : [...] Abba Dios sur la terre du roi de l'univers [...], inspiration des souverains. Tous deux ont été gouverneurs de cités et ont sauvé la cité bien bâtie d'Antinoé ».

44. On se reportera à L. Pernot, *La Rhétorique de l'éloge dans le monde gréco-romain* (Coll. des Etudes Augustiniennes, Série Antiquité, 137-138), Paris, 1993, p. 98-99 et à la bibliographie afférente (p. 98, n. 228), à laquelle on peut ajouter A. L. Wheeler, *Tradition in the Epithalamium*, in *American Journal of Philology*, 51, 1930, 205-223 ; R. Muth, *Hochzeitslieder der Griechen*, in *AAW* 7, 1954, p. 253-256 ; R. Keydell, in *RLAC*, V, s. v. *epithalamium*, col. 927-943 (riche bibliographie, col. 943) et R. Bertini Conidi dans son édition de Claudien, *Per le Nozze di Onorio e Maria*, Rome, 1988, p. 9-14.

45. Épithalames du duc Kallinikos (32 = Heitsch, XLII, 21), de Mathaios (33 = Heitsch, XLII 22) d'Isak (34 = Heitsch, XLII 23), de Patrikia, épouse de Paulos (35 = Heitsch, XLII 24), du duc Athanasios (36 = Heitsch, XLII 25), fragment d'épithalame (37).

46. Cf. les conseils du Pseudo-Denys d'Halicarnasse, 265, 6-14 (éd. H. Usener et L. Radermacher, *Dionysii Halicarnasei Opuscula*, II, Teubner 1905) : δεῖ δὲ μῆδὲ τὰ πρόσωπα τῶν γαμουόντων τε καὶ γαμουμένων παρεῖναι, ἀλλὰ καὶ τούτων ἐπαίνους λέγειν (...). Ὁ δὲ ἔπαινος ὑπὲρ ἐν τοῖς ἐγκομίαις ἔξει, καὶ τόποι οἱ αὐτοὶ καὶ (ἐκεῖ, ὁ) ἀπὸ τῆς πατρίδος, ὁ ἀπὸ τοῦ γένους, ὁ ἀπὸ τῆς φύσεως, ὁ ἀπὸ τῆς ἀγωγῆς, « il ne faut pas non plus oublier les personnes du marié et de la mariée, mais au contraire faire leur éloge (...). L'éloge aura les mêmes constituants que les *enkômia*, les *topoi* seront les mêmes ici que là : la patrie, la famille, la nature, la formation ». Cf. aussi Ménandre le Rhéteur, 402, 21-22, éd. D. A. Russell et N. G. Wilson, *Menander Rhetor*, Oxford, 1981.

47. En particulier dans l'épithalame du duc Kallinikos (32 = Heitsch, XLII 21), où la seconde moitié du texte, d'ailleurs démarquée de la première par une *paragraphos*, est un *enkômion*.

34. *BIFAO*, l. c., p. 235, n. 58.

35. *BIFAO*, l. c., p. 229-235.

36. 14, 1-9 (= Heitsch, XLII 17, 1-9).

37. Texte avant correction : « Ô toi le meilleur comme prytane du Conseil des Anciens et pour le renom de tes lois ».

38. Jeu de mot sur le nom du père de Kollouthos, Apa Dios (génitif de Zeus = Διός).

39. Le Victor (*PLRE* III, s.v. *Victor* 6), fils de Phoibammôn, *comes* et *defensor* d'Antinoopolis, petit-fils du *magnificentissimus* comte Thômas, mort avant 589, est aussi à écarter du fait de son prédicat : λαμπρότατος καὶ λογιώτατος (*P. Cairo Masp.* II 67169bis [cf. vol. III, p. 2], 4, contrat du 11 février 569).

40. On a vu plus haut que le duc Kallinikos, frère de Kollouthos, était lui aussi comte des domestiques.

41. C'est ainsi qu'il faut comprendre la première version πρυτάνεων βουλῆς γερόντων (v. 1-2), avant que Dioscore n'ait modifié son texte pour introduire une assonance (παναξίας-εὐδοξίας).

qu'Hélène !)⁴⁸. C'est que seul l'époux avait pour lui quelque importance. On touche là à l'essence même de la poésie dioscorienne : une poésie qui sert les intérêts de celui qui en est l'auteur, qui ne courtise que pour mieux obtenir satisfaction dans ses revendications. D'ailleurs, je pense que cet épithalame ainsi que la plupart des poèmes de Dioscore n'ont pas été prononcés en public par leur auteur, mais envoyés par écrit, parfois accompagnés de pétitions en prose⁴⁹.

Signalons qu'avec ce poème, nous avons, à ma connaissance, le seul exemple d'épithalame d'un *praeses*, et plus généralement un des très rares spécimens certains de discours épédictique adressé à ce type de fonctionnaire⁵⁰. Cette rareté, qui n'est pas entièrement due au hasard, s'explique par le fait que nous devons la plus grande partie de la littérature encomiastique conservée à des auteurs qui, quoique souvent d'origines provinciales, ont écrit à Constantinople et évolué dans les milieux les plus élevés, proches de l'empereur : ils avaient mieux que des *praesides* à louer. Cette rareté se justifie plus encore après la réforme de Justinien (*Édit XIII* promulgué en 539), qui amoindrit le pouvoir de ce fonctionnaire au profit du duc, et elle correspond, dans le domaine documentaire, à la quasi-disparition de ce fonctionnaire des sources papyrologiques⁵¹. Et ce n'est pas un hasard si sur les 41 poèmes de circonstance de Dioscore, offrant une très large palette de destinataires, seuls deux sont adressés à un *praeses* contre au moins une douzaine au duc⁵². Mais dans ses démarches pour obtenir justice, Dioscore n'a négligé personne et, si le duc avait plus que quiconque le pouvoir de

régler son affaire, le *praeses* pouvait intervenir utilement. Il se peut d'ailleurs qu'il lui doive ce poste de notaire qui lui permettra de séjourner pendant plusieurs années dans la capitale ducale⁵³.

Une autre singularité de ce poème est sa forme : il est constitué d'un prologue en trimètres iambiques introduisant le poème proprement dit écrit en hexamètres dactyliques⁵⁴. Cette forme bipartite n'est certes pas nouvelle : elle connut une certaine vogue dans la poésie encomiastique du Bas-Empire⁵⁵ et Dioscore l'emploie au moins à cinq reprises⁵⁶. Mais c'est la première fois qu'on la voit utilisée dans un épithalame : tous les autres poèmes de mariage conservés sont, à l'exception de ceux de l'école de Gaza (en vers anacréontiques)⁵⁷, en hexamètres seuls⁵⁸ et Dioscore

53. Cf. ci-dessus, n. 19 et 20.

54. Il faut avouer que le poème tel que je l'édite résulte d'une reconstitution et l'on peut douter que les trimètres iambiques, écrits sur une face du papyrus, constituent le prologue des hexamètres, qui couvrent l'autre face. Toutefois, le fait que les deux parties développent une thématique d'épithalame rend cette hypothèse des plus probables.

55. Pamprépios, *Descriptio diei autumnalis* (Heitsch xxxv 3 = *Pamprépii Panopolitani Carmina*, 3, éd. Livrea, Teubner 1979) ; Jean de Gaza, *Ἐκφρασις τοῦ κοσμικοῦ πίνακος* ; Paul le Siléntaire, *Ἐκφρασις τοῦ ναοῦ τῆς ἁγίας Σοφίας* et *Ἐκφρασις τοῦ Ἄμβωνος* (P. Friedländer, *Johannes von Gaza und Paulus Silentiarius*, Leipzig, 1912) ; Agathias, *AP IV 3* et 4 (3b). Il faut y ajouter la *Métaphore des Psaumes* du (Pseudo-)Apollinaire de Laodicée (éd. Ludwig, Teubner 1912), dont plusieurs psaumes sont introduits par des trimètres (I^e, II, XXI, XXII, XXIII, etc.) et la *Paraphrase de l'Évangile de saint Jean* de Nonnos de Panopolis (éd. Scheindler, Teubner 1881), qui commence par un prologue iambique (cf. I. Hilberg, *Philologisches Wochenschrift*, 2, 1882, p. 140). Mais on a pu douter de l'authenticité de ces prologues (cf. A. Ludwig dans son édition, p. XXXIV et J. Golega, *Das homerische Psalter*, p. 4, n. 1). – Auteurs anonymes : Heitsch xxx et XXXI, *Laudatio professoris Smyrnaei in universitate Beryti docentis* (IV^e siècle), Heitsch XXXIII, *Encomium* (V^e siècle), Heitsch XXVII+XXVIII, *Encomium Maximi* (papyrus du IV^e siècle, mais texte composé avant la fin du III^e siècle). Le *PAnt. III 115*, éloge d'un gouverneur (VI^e siècle), est lui aussi très vraisemblablement le prologue iambique d'un poème en hexamètres, maintenant perdu (Al. Cameron, *PAnt. III 115 and the Iambic Prologue in Late Greek Poetry*, in *Classical Quarterly*, 20, 1970, p. 119-129). Outre l'étude d'Al. Cameron, citée à l'instant, cf. T. Viljamaa, *Studies in Greek Encomiastic Poetry of the Early Byzantine Period*, Helsinki, 1968, p. 68-97 et mon *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.*, p. 278-283.

56. **4** (= Heitsch, XLII 12), **10** (= Heitsch, XLII 9 et 4 à réunir), **11** (= Heitsch, XLII 3), **14** (= Heitsch, XLII 17 et 13 à réunir), **18** (= Heitsch, XLII 5) et peut-être **19+20** (= Heitsch, XLII 9+2).

57. Jean de Gaza, *App. anacr.* 3 (*PLG⁴*, III, p. 344-345) et Georges le Grammaire, *App. anacr.* 7 et 8 (*PLG⁴*, III, p. 373-375), auxquels il faut ajouter le plus tardif Léon Magistros, *App. anacr.* 2 et 3 (*PLG⁴*, III, p. 356-358).

58. Pack² 1829 (IV^e siècle, Heitsch xxv), Pack² 1814 (III^e siècle selon l'éd., postnonnien selon Viljamaa, *o. c.* [n. 55], p. 41-42 ; épithalame d'après Körte in *APF* 10, 1932, p. 30 et Viljamaa, p. 130-131), Pack² 1787 (IV^e siècle ; épithalame selon Viljamaa, p. 129-130), Pack² 1835 (V^e/VI^e siècle, Heitsch XXXIX ; épithalame selon Viljamaa, p. 130-131 malgré Keydell in *Hermes*, 69, 1934, p. 420-425).

48. Il est vrai que Ménandre le Rhéteur recommandait une certaine discrétion : τῆς παρθένου δὲ φυλάξῃ διὰ τὰς ἀντιπιπτούσας διαβολὰς κάλλος ἐκφράζειν, πλὴν εἰ μὴ συγγενῆς εἴης, κτλ., « quant à la jeune fille, garde-toi d'en décrire la beauté par peur des calomnies auxquelles tu pourrais être en butte, à moins d'en être parent, etc. ». Il n'exigeait cependant pas qu'on évacuât complètement l'épousée ; au contraire, il donne des exemples de compliments que l'encomiaste peut lui adresser (403, 28-404, 1).

49. Cette idée, qui va à l'encontre de la nature publique, voire politique, de l'éloquence épédictique dans l'empire romain et protobyzantin, est développée dans mon *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.*, p. 269, 283, 290.

50. Si l'on excepte les épigrammes (cf. les nombreux exemples étudiés par L. Robert, *Hellenica*, IV, Paris, 1948, chap. II : *Épigrammes relatives à des gouverneurs*, p. 35-114, notamment 56, n. 4, 60, 66, 74, 76), il y a le groupe des *enkómia* doubles, adressés au duc en même temps qu'au *praeses*, mis en valeur par J. Gascou, *Ducs, praesides, poètes et rhéteurs au Bas-Empire*, dans ce même volume.

51. Ainsi dans la liste des *praesides* de Thébaidé au VI^e siècle, constituée en annexe, nous n'avons plus d'exemple sûr et précisément daté de *praeses* après 549, à l'exception peut-être de Iôannês [...] vers 577 (?), ce qui semble démontrer un affaiblissement de ses pouvoirs qui a pour conséquence directe une baisse quantitative des textes officiels émanant de sa chancellerie.

52. **3**, **10** (= Heitsch, XLII 4 et 9), **11** (= Heitsch, XLII 3), **18** (= Heitsch, XLII 5), **19** (= Heitsch, XLII 11), **20** (= Heitsch, XLII 2 ; ces deux derniers forment peut-être un seul poème), **24**, **26**, **27**, **32** (= Heitsch, XLII 21), **36** (= Heitsch, XLII 25), **39** (= Heitsch, XLII 28), auxquels il faut peut-être ajouter un fragment de **30**. Cf. J. Gascou dans cette même revue, qui traite de cette différence d'importance entre ces deux gouverneurs.

n'échappait pas jusqu'ici à la règle⁵⁹. L'exception que constitue notre poème doit, je pense, s'expliquer par les contraintes à la fois du genre et de la personne louée. Si l'épithalame est, comme je l'ai dit, presque exclusivement hexamétrique dans le domaine grec aussi bien que latin⁶⁰, c'est qu'il privilégie la solennité, que l'hexamètre rend mieux que tout autre vers, et qu'il insiste sur l'arrière-plan mythologique en rapportant constamment le présent aux *ἔνδοξοι γάμοι ἢ ἀρχαῖοι*⁶¹ qui relèvent pour la plupart de la littérature épique et pour lesquels l'hexamètre s'imposait⁶². Mais les impératifs du genre venaient contrarier ceux liés à la personnalité et à la qualité du destinataire. On remarque en effet chez notre auteur une adéquation entre le mètre utilisé et la personne louée⁶³ : les *enkômia* ducaux ont toujours recours, au moins comme mètre principal, au vers épique, le seul capable d'exalter la dimension militaire de ce fonctionnaire. En revanche, le *praeses* est un gouverneur *civil*, sans autorité militaire et c'est pourquoi Dioscore, dans son éloge-pétition de Victor (12), préfère utiliser le trimètre, vers plus neutre et dénué de toute vocation épique. C'est probablement aussi pour cette raison que Dioscore commence son épithalame par un *enkômion* du *praeses* en trimètres iambiques, le seul mètre qui lui paraisse adapté à la louange de cette catégorie de fonctionnaire. Par ailleurs, s'il a bien été composé après 12, peut-être était-ce pour lui, toujours prêt à se plagier lui-même, l'occasion de réutiliser une partie de ce dernier poème.

Support et paléographie

Le texte est écrit sur les deux côtés d'un feuillet de papyrus brisé en deux morceaux principaux (A et B). Les trimètres sont écrits perfibralement sur deux colonnes. Le dernier vers débute la colonne II, qui se poursuit avec les deux premiers vers d'un autre poème, laissé inachevé⁶⁴. Les hexamètres sont écrits transfibralement, tête-bêche par rapport aux trimètres⁶⁵. Après le v. 23, le papyrus est brisé et en mauvais état : fragile, il s'est émiétté surtout dans sa partie droite et sa teinte noirâtre en rend la lecture difficile. Les deux bandes de papyrus, A et B, ne sont

apparemment pas jointives. Le fr. C est à insérer à un endroit indéterminé à droite du fr. A verso.

Le fait que le papyrus est en deux morceaux non jointifs soulève une question : les hexamètres de A sont-ils à placer avant ou après ceux de B ? La croix incipitale devant le premier hexamètre de A et la présence en fin de B des vœux de longue vie souhaités au marié et à sa famille, traditionnellement en position finale (par exemple, 14, 42-45 = Heitsch, XLII 13, 18-21), incitent à placer les deux fragments comme je l'ai fait. Mais cela n'est pas sans difficulté : si l'on reconstitue ainsi le papyrus, le texte de l'autre face (trimètres de 50 et deux vers d'un poème inachevé), écrit tête-bêche par rapport à celle-ci, se concentre au dos de A comme si Dioscore, en retournant la feuille de papyrus, avait décidé de l'utiliser dans sa seconde moitié laissant la première (B) vacante. J'avoue ne pouvoir expliquer cette bizarrerie.

Le texte est écrit de la main même de Dioscore, dans une de ses deux écritures, une onciale qu'on a l'habitude, depuis Bell, d'appeler "main A"⁶⁶, à ceci près qu'elle n'est pas penchée mais droite⁶⁷. Plusieurs signes diacritiques sont utilisés : l'apostrophe⁶⁸, le tréma⁶⁹, le macron destiné à visualiser un α, ι ou υ long⁷⁰, l'accent circonflexe⁷¹ et une double ponctuation (point en haut⁷² et deux points⁷³). Je renvoie pour ces deux derniers au commentaire ligne à ligne.

Ce papyrus est un brouillon : en témoignent une variante ajoutée dans la marge de droite⁷⁴ et un vers introduit après coup⁷⁵.

Langue et métrique

Je n'insisterai pas sur ces deux points, qui ne peuvent être utilement examinés qu'à l'échelle de l'ensemble de l'œuvre

59. Cf. ci-dessus, n. 45.

60. Cf. Keydell, *RLAC*, v, s. v. *epithalamium*, col. 932 : « Bei wirklichen Hochzeitsfeiern ist das lyrische E[epithalamium] in Rom, soweit wir sehen, nicht zur Verwendung gekommen. An seine Stelle tritt das epische, mit mythologischem Apparat ausgestattete E. (...) ».

61. L'expression est du Pseudo-Denys, 264, 8 dans le chapitre qu'il consacre à l'épithalame.

62. Pour ce qui est de Dioscore, c'est surtout vrai de 33 (= Heitsch, XLII 22), presque entièrement construit sur des *exempla* légendaires (33, 4, 11-20). Cf. aussi 32, A 4, 16-17 (= Heitsch, XLII 21, 3 ; 13-14), 34, 2-5 (= Heitsch, XLII 23, 2-5), 35, 1-8 (= Heitsch, XLII 1-8) et les nombreuses allusions aux Grâces, Muses et Saisons qui font basculer le présent dans le passé mythologique. Ici, cf. A 14-17.

63. Cette adéquation n'a pas été, à ma connaissance, réellement étudiée dans la poésie encomiastique en général. Elle est pourtant très nette dans l'œuvre de Dioscore et je l'ai examinée dans mon *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.*, p. 285-286.

64. 51.

65. Le fait qu'un autre poème suit le prologue indique que Dioscore a d'abord composé les hexamètres, puis fini par les trimètres. C'est là, semble-t-il, une tendance du poète, qu'illustrent deux autres poèmes : 18 (= Heitsch, XLII 5), où les trimètres suivent les hexamètres, et 14 (= Heitsch, XLII 17 + 13), où les hexamètres occupent la colonne de gauche et les trimètres celle de droite. Dioscore semble avoir préféré commencer par le corps même du poème, écrit en un mètre plus difficile, avant de terminer par le prologue en trimètres, dont la thématique renvoie à la partie hexamétrique. De nos jours, ne conseille-t-on pas aux écoliers de rédiger leur dissertation en finissant par l'introduction ?

66. Cf. introduction à *P. Lond.* V 1674.

67. On la comparera, par exemple, avec la fin de la première colonne du *P. Cairo Masp.* II 67120 (= L. S. B. MacCoull, *Dioscorus of Aphrodito*, pl. 8).

68. A 7. Cf. la partie supérieure de mon appareil (appareil paléographique), où sont signalés tous les signes diacritiques.

69. Sur le ι ou υ initial (A 7, 11, 19, 22) ou débutant le second composé d'un mot (A 5).

70. A 4.

71. A 1.

72. A 12, 23.

73. A 21, 23.

74. A 14

75. B 2. – Variante et ajout ont été imprimés en caractères plus petits.

de Dioscore⁷⁶. Signalons seulement la présence de trois *hapax* – ce qui est beaucoup pour le nombre de vers – : *ικανόλογος* “habile à parler”⁷⁷, *ἀειστεφής* “éternellement couronné”⁷⁸ et *ρόδεράσιμος* “charmant comme la rose”⁷⁹. En outre, quelques passages offrent des difficultés de compréhension⁸⁰, accrues d'ailleurs par un enchaînement de idées peu évident : c'est une des caractéristiques de la poésie dioscorienne que de procéder *κατὰ στίχον* et d'additionner en parataxe des vers ou groupes de vers, souvent empruntés à d'autres pièces, au détriment de la continuité du sens. Quant à la métrique, ce nouveau poème, je le crains, ne sauvera pas Dioscore de sa mauvaise réputation : on y relève un nombre important de vers faux⁸¹.

Le texte

P. Cairo inv. S.R. 3733 (1). (Fig. 1, A-B) 565-567 ?
A : H 9 x L 30,5 cm ;
B : H 12,5 x L 30,5 cm (une *kollêsis* passe à 1 cm du bord gauche) ;
C : H 3 x L 2 cm.

A recto (→)

Col. I

1 Ἦ τῶν γάμων ἔφορος ἐπαρχίας κρατεῖ·
ὁ ἀμφιδέξιος δίκης ρίξης γόνος,
ἀεὶ βραβευτῆς ἐκ τύχης τε καὶ γένους
καὶ νυμφίος πέφυκεν ικανόλογος,
5 ἄνισος ἐκπρεπῆς διοικητῆς πάνυ.
Ὡς εὐτυχοῖης, ἄγαν τύχοις ὄσων ἐρᾶς.
Ἔχεις, ἄριστε, τόνδ' ὑπερβολῆς τόπον,
δίδυμα τῆς ἀρχῆς παναξιώματα,
τοῦ ἡγεμόνος καὶ δομεστίκου τύχην.
10 Οὐκ ἂν δυνήσεται Μέγαιρα καρτερεῖν
Col. II
Ἦ Θεοῦ διδόντος εὐδοκιμήσαι ὕμμι.

A verso (↓)

Ἦ Οὐ γὰρ ἔτι πτολέμων γλυκερὴ χάρις, εὐφροσύνης
δέ νῦν χρόνος ἡδὺς ἔθαλλε καὶ εἰρήνης σοφὸν
ἄνθος. ἢ κλυτὸν εὖχος
Ἦ Ἄρτι νέος Μενέλαος ἐχέφρονα νύμφην
ἐφεῦρεν·
15 ὁ κλυτὸς ἐν μερόπεσιν εὐστέφανος πολιάρχης
Τυνδαρέην ἐκόμισσε καὶ οὐ πτολέμοισιν ἐρίζων,
Τυνδαρέην μεθέπων, ἀλλ' οὐ φεύγουσαν ἀκοίτην.
Τοῦνεκά μιν καλέω πολυφίλτατόν ἄνθος ὀπώρας
καὶ πόρον ἀγρονόμοισιν ἀειστεφῶν ὕμναίων.
20 Οὐ μετὰ δὴν ποθέων θελξίφρονά κούρον ἐφεύροις
παντοίης μεθέποντα χάριν ροδεράσιμον ἀκμῆς,

76. Je renvoie à l'étude que j'ai faite de la langue de Dioscore dans *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e s.*, p. 343-367 et à A. Saija, *La metrica di Dioscoro di Aphroditopoli*, in *Studi in onore di Anthos Ardizzone*, Rome-Messine 1978, p. 823-849.

77. A 4.

78. A 19.

79. A 21.

80. A 12-13 et 18-19. Cf. commentaire *ad loc.*

81. Graves erreurs de quantité en A 4, 6, 8, 11 (trimètres) et A 14, B 6, 12, 13 (hexamètres). Vers trop long en A 23 ?

γούνασι παπάζοντα καὶ μείροντα τεκούσης
ἡμενον· τοῦ καὶ ἀπὸ γλῶσσης]..... μέλιτος
ῤέεν ἀυδῆ

B

1 Νυμφίεμῶ πανομοίιε Βελλεροφόντη
± 20 ἡσομ[...].....[
..λλ.μο.υ...λ...θ.....[.].....[
Θῆβην ἀμφιπέπεις σὺν ἀδελφοῖς καὶ γενετῆρι.
5 Οὐ πέλεν, οὐ πέλεν ἀλλ[λοζ] ὁμ[οίτος] ὕμμι
γενέθλη.
Ἦ Ἀρχῶν βούληφόρων τιμηορ[
ὄνπερ ἄναξ ἐνόησε τὰ νέ[ύ]ματα
ὄρχαμον ἀμφιβόητον ἔθη[κε
ἄσπιλον ἐζο.....[
10 ὦν Δεῖμός τε Φόβος τε καὶ[
εἰρήνην ἐτάνυσσε, δικαιοσύνην ἐνὶ Θῆβη.
Ζώοιτέ μοι ..φελουσα ± 18
σὺν ὄλβῳ γενετῆρ τε κα. α...[

C

...[
]κ...[
]οσο[
]...[

A 1 κρατεῖ || 2 ριξης post corr. || 4 πεφύκεν || 5 ἀνίος || 7
τονδ' ὑπερβολῆς || 11 ὕμμι || 12 χαρις-εὐφροσύνης || 13
..ηκλυτονευχος additum est || 19 ὕμναίων || 21 ἀκμῆς || 22
ἡμενοντα || 23 ἡμενον· || ῤέεν-αυδη || B 2 additum est || 8
ἀμφιβόητον-εθη.

B 3 ..λλ.μο. : fort. θάλλε μοι || 6 τιμηορ[: fort. τιμήορος || 12 ελο
vel εδο || 13 κα.α...[: fort. καὶ ἀδελ[φοί contra metrum vel καὶ
αὐτο[κασίγνητοι.

Traduction

[*croix monogrammatique*] « Le maître des noces dirige l'éparchie. L'habile rejeton issu d'une juste lignée, à jamais notre arbitre par le sort et la naissance, est aussi un fiancé éloquent, inégalé et très distingué diacète. Ah, puisses-tu prospérer, obtenir pleinement tout ce que tu désires ! Tu tiens, ô homme excellent, une position d'exception, les éminentes dignités jumelles du pouvoir : le rang de *praeses* et de *domestikos*. La Mégère ne pourra tenir tête [*croix monogrammatique*] puisque c'est Dieu qui vous donne d'être réputé.

[*croix monogrammatique*] Fini en effet le délectable plaisir des guerres : maintenant c'est le doux temps de la raison et la sage fleur de la paix qui s'épanouissent⁸². Un nouveau Ménélas vient de trouver une épouse sensée. Le chef de la cité, à la belle couronne, illustre parmi les mortels, amène une Tyndaride, mais sans rivalités guerrières ; au contraire, la Tyndaride qu'il prend pour épouse, elle, ne s'enfuit pas. C'est pourquoi je l'appelle très chère fleur de l'été et ressource, pour les paysans, d'hyménées toujours couronnés.

82. En marge : « Ou : l'illustre gloire » (destiné à remplacer « la sage fleur »).

Et sans attendre longtemps, puisses-tu avoir, objet de ton désir, un garçon qui charmera ton cœur, qui, dans toute la fleur de sa jeunesse, aura la grâce aimable de la rose, qui, assis sur tes genoux, te lancera de doux “papa !” et réclamera sa mère. Un chant [plus doux que] le miel s'écoule de sa bouche [...].

Ô fiancé, [...] en tout semblable à Bellérophon [...]. Tu gouvernes Thèbes en compagnie de tes frères et de ton père. Nul autre, non, nul autre ne fut pareil à vous pour la naissance. Chef des sénateurs, vengeur [...] desquels le souverain connaît les décisions [...] il [t']a fait l'illustre commandeur [...] dont Terreur, Peur et [...] il a répandu la paix, la justice à Thèbes [...]. Puissiez-vous vivre [...] avec félicité ton père et [tes frères ...]. »

Notes de commentaire

A recto

1-4 Dioscore joue sur l'opposition entre la sphère privée et publique : le protagoniste de ce mariage est aussi le premier personnage de l'éparchie (sc. inférieure) de Thébaïde.

1 ἐπαρχίας : lire ἐπαρχείας (cf. F. T. Gignac, *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, I, p. 189-190). Dioscore fait la même faute en 27, 4, mais écrit la bonne forme en 11, 19 (= Heitsch, XLII 3, 19).

κρατεῖ : l'accent circonflexe est dans le texte. Or les accents sont très rares dans les poèmes de Dioscore. On pourrait penser que, s'il a pris la peine de le signaler, c'est pour éviter une ambiguïté (par exemple entre κράτει, dat. de κράτος, κράτει, impératif de κρατῶ, et κρατεῖ, présent de l'indicatif du même verbe). Mais je crois plutôt que l'accent est ici un automatisme d'écriture : j'ai montré ailleurs que le circonflexe est l'accent de loin le plus utilisé dans les textes aussi bien littéraires que documentaires de la main de Dioscore et que, loin de jouer toujours un rôle préventif contre l'amphibolie, il est un ornement qui sent l'école (cf. *L'influence des usages littéraires sur l'écriture des documents : perspectives*, in *Proceedings of the 20th International Congress of Papyrologists*, Copenhague, 1994, p. 421-422).

2 ἀμφιδέξιος : le sens d'“habile”, non attesté par les dictionnaires, se tire aisément d'Eustathe, 957, 30, où le substantif ἀμφιδεξιότης doit être rendu par “dextérité”. De plus, l'adjectif est glossé comme un synonyme de περιδέξιος “habile” par Érotien (*Erotiani vocum hippocraticarum Collectio*, éd. Nachmanson, Uppsala 1918, s. v. [= A 31], p. 15) et Galien (*Glossaire hippocratique*, éd. Kühn, t. XIX, s. v. [glose 87], p. 78), qui renvoient à Hipponax, *Fr.* 120, 2 (éd. Masson = 83, 2 éd. Bergk : ἀμφιδέξιος γάρ εἰμι καὶ οὐχ ἁμαρτάνω κόπτων). Cf. W. Aly, *De Aeschyli copia verborum capita selecta*, Berlin, 1906, p. 43-46.

δίκης ρίζης : plutôt qu'un nom propre servant de complément de nom, le premier mot est un

génitif de qualité, très souvent utilisé par Dioscore, comme l'indique le parallèle κοιρανίης ρίζης, “lignée souveraine” de 17, 17 (= Heitsch, XLII 1, r. 17).

3 ἀεὶ βραβευτής : Dioscore insiste ici sur la fonction judiciaire du *praeses*, thème omniprésent dans les épigrammes de gouverneur (cf. L. Robert, *Hellenica*, IV, p. 107-108).

4 ἱκανόλογος : avec cet *hapax*, Dioscore fait entrer le *praeses* ici loué dans la catégorie des fonctionnaires-hommes de lettres, fréquemment représentée dans son œuvre (cf. *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle*, p. 339-341). Cela ne fait que refléter une tendance générale de la haute administration protobyzantine, qui accorde à la culture littéraire, dont l'éloquence épictétique et – ce qui revient souvent au même – la poésie sont alors les deux expressions privilégiées, une importance primordiale aux dépens du savoir technique. Cf., entre autres, L. Robert in *Hellenica*, IV, p. 109 ; Al. Cameron, *Wandering Poets: A Literary Movement in Byzantine Egypt*, in *Historia*, 14, 1965, p. 497-507 (= *Literary and Society in the Early Byzantine World*, Londres, 1985, I) et l'illustration qu'il donne de ce phénomène à travers les cas particuliers des panégyristes Claudien et Cyrus de Panopolis : *Claudian: Poetry and Propaganda at the Court of Honorius*, Oxford, 1970 et *The Empress and the Poet: Paganism and Politics at the Court of Theodosius II*, in *Yale Classical Studies*, 27, 1982, p. 217-289 (= *Literary and Society*, III).

5 ἄντισος : cet adjectif a chez Dioscore (14, 6 [= Heitsch, XLII 17, 6] ; 38, 15) le sens non attesté d'“inégalé”.

ἐκπρεπής : il est très probable que cet adjectif soit l'équivalent poétique de μεγαλοπρεπής (plus souvent au superlatif), prédicat alors usuel des *praesides*. Ce genre de “traduction” poétique de termes techniques est courant dans la poésie de Dioscore, en particulier pour les formules d'adresse honorifiques (cf. *Hellénisme dans l'Égypte du VI^e siècle*, p. 313).

διοικητής : ce substantif remplace l'adjectif δικαιοτάτου, aux consonances proches, en 12, 7, cité dans l'introduction. Faut-il prendre ce mot dans son sens technique ? Mais alors, étant donné sa grande variété d'emplois dans le domaine aussi bien public que surtout privé à l'époque byzantine, on peut hésiter sur le type d'intendance dont serait responsable le marié. Je préfère y voir un synonyme impropre ou en tout cas suranné, donc littéraire, de “gouverneur” (= lat. *procurator*) ou plus vaguement de “magistrat”, peut-être avec le sens de “juge” qui conviendrait bien à un gouverneur civil (cf. *CJust.* III 1, 11 [527 ?] : κατὰ τοὺς νόμους οἱ διοικηταὶ τὰς ὑποθέσεις τεμνέωσαν πρὸς τὸ φαινόμενον αὐτοῖς δίκαιον, κτλ. : R. Mayr, *Vocabularium codicis Iustiniani*, II, Hildesheim 1986, s. v., traduit *magistratus* et I. Avotins, *On*

the Greek of the Code of Justinian, Hildesheim 1989, s. v., propose “judge”).

- 6 τύχοις ὅσων ἐρῶς : cette expression se retrouve dans un autre poème de Dioscore, 27, 2 (= Cl. Kuehn, *ZPE*, 97, 1993, p. 110-115, dont je corrige le texte) : εὐτυχῶν ὅσων ἐρῶς ; et dans une pétition en prose du VI^e siècle, *SB XIV* 11856, 8 : τυχεῖν ὅσων ἐρῶτε. J'ai déjà proposé, pour d'autres raisons, d'attribuer à Dioscore la rédaction de cette dernière requête, qui n'est cependant pas copiée de sa main (*BIFAO*, 93, 1993, p. 222-229). Ce rapprochement apporte un argument supplémentaire. Aussi faut-il corriger le premier éditeur de *SB XIV* 11856, qui, remarquant que les mots τυχεῖν ὅσων ἐρῶτε formaient un hémistiche, y avait vu la citation d'un Tragique, proche d'Euripide, *Phén.* 512 (τυχεῖν ἃ χρῆζει) et surtout de Sophocle, *Fr.* 88, 7-8, éd. Pearson (πένης ἀνὴρ οὐ δ' ἐντυχῶν δύναται ἄν ὦν ἐρῶ τυχεῖν). Kannicht et Snell l'ont même introduite dans leur *Tragicorum Graecorum Fragmenta*, II, 718. À la lumière du présent poème et de 27, 2, ce bout de trimètre semble n'être que de Dioscore (à moins qu'il ne l'ait emprunté à un modèle).

Cette expression n'est pas le seul rapprochement qu'on puisse faire entre notre poème et cette requête : cette dernière cite un vers de *Illiade*, que l'on retrouve ici en A 23 (cf. commentaire *ad loc.*). La rédaction de ce poème serait-elle contemporaine de celle de la pétition (non datée) ? On a là en tout cas un des nombreux exemples de cette communauté de forme qu'entretiennent les pétitions et les poèmes de Dioscore, comme si tous deux n'étaient que les deux facettes d'une même activité.

- 10-11 Ces deux vers, qui se retrouvent en 12, 12-13, jusque là mal édités, ont été élucidés par M.W. Dickie, *Dioscorus and the Impotence of Envy*, in *Bulletin of the American Society of Papyrologists*, 30, 1993, p. 63-66, qui montre que Μέγειρα est une forme de Μέγαιρα, “Mégère”, personnification du mauvais œil et que ce passage calcule une sentence iambique citée par Grégoire de Nazianze (*Carmina moralia*, 32, 1-2 = *PG* 37, 926) et l'auteur de *Addit. Londin. ad hippiatr. Cantabrig.*, 98, 1 (éd. Oder et Hoppe) : Θεοῦ διδόντος, οὐδὲν ἰσχύει Φθόνος (je mets les majuscules). Je ne comprends cependant pas pourquoi Dioscore, chez qui la permutation αι/ει est rarissime, commet à deux reprises la même faute d'orthographe, lui qui connaissait la bonne vocalisation du verbe de la même famille (cf. *P. Cairo Masp.* III 67353, 11 : μέγαιροι). On reconnaîtra aussi dans le premier vers un écho de Ménandre, *Misoumenos*, 208 : οὐκ ἄν δυναίμην καρτερεῖν [; et, à moindre titre, d'Euripide, *Alc.* 1071 : χρῆ δ' (...) καρτερεῖν θεοῦ δόσιν.

- 11 Le changement de colonne, même en pleine phrase, s'accompagne d'une croix incipitale. Ce signe introduit normalement une nouvelle entité textuelle. Son emploi ici inattendu montre combien son usage était devenu un automatisme graphique.

A verso

- 12-13 Ce passage ne m'est pas clair : l'emploi de la très positive expression γλυκερὴ χάρις liée à la guerre est des plus étonnants, surtout chez un auteur qui ne cesse de prôner la paix et la concorde sociale. Aurait-on là une métaphore de la guerre amoureuse à laquelle met fin le mariage ? Ces deux vers sont en tout cas construits sur le même modèle que les oppositions entre le passé et le présent omniprésentes dans les *enkōmia* de Dioscore et obéissant au précepte de Ménandre le Rhéteur, 378, 17-26. Par exemple, 10, 23-25 (= Heitsch, *XLII* 4, b 1-3) : οὐ γὰρ ἔτι Βλεμύων γένος ὄψαι, οὐ Σαρακηνῶ(ν), ἢ οὐ τρόμον ἀνδροφόνου ληίστορος ὄμμασι λεύσης· ἢ πάσι γ[ἀ]ρ [Εἰ]ρήνη θεοίκελος ἦνθεε πάντη, “ car tu ne verras plus la race des Blemmyes ni celle des Saracènes. Tu n'auras plus le spectacle de la peur que répand le pillard homicide : la Paix, à l'image de Dieu, a fleuri partout et pour tous”.

- 14-17 Sur Ménélas et Hélène, cf. le Pseudo-Denys d'Halicarnasse, au sujet de la μέθοδος γαμηλίων, 264, 7-11 : ἤδη παραθετόν καὶ μνηστέον καὶ ἐνδόξων γάμων ἢ ἀρχαίων, καὶ ὅσα ἀπὸ τούτων ἀγαθὰ ἐγένετο τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ὅση ἀποτροπὴ τῶν δυσχερῶν διὰ γάμου, οἷον ὅτι Μενέλεως ἀθανάτου ἐγένετο διὰ τὸν γάμον τῆς Ἑλένης, « il faut maintenant introduire et mentionner des mariages célèbres ou anciens, les bienfaits que se sont attirés les hommes grâce à eux et les malheurs dont ils ont pu se prévenir par le mariage : par exemple, Ménélas qui, grâce à son mariage avec Hélène, est devenu immortel ». Dioscore, dans cet épithalame comme dans celui du duc Athanasios (32 = Heitsch, *XLII* 21), se borne à donner un seul et unique exemple de ces ἐνδοξοὶ γάμοι ἢ ἀρχαῖοι dont parle le Pseudo-Denys. Mais, ici, contrairement aux exemples donnés par les rhéteurs, cet *exemplum* mythologique est pris en mauvaise part et n'apparaît que pour mieux faire ressortir la supériorité du couple qu'on lui compare. On trouvera un bon parallèle poétique à ce traitement particulier de la comparaison dans *l'AP XV 9* (éloge de Théodose II par Cyrus de Panopolis).

- 15 πτολιάρχης : le premier composant, πόλις, est employé, par métonymie, pour l'éparchie tout entière où se trouve Antinoopolis et que dirige le *praeses*.

- 16-17 Τυνδαρέην : lire Τυνδαρείην (cf. F. T. Gignac, *A Grammar of the Greek Papyri of the Roman and Byzantine Periods*, I, p. 257).

- 17 ἀκοίτην : lire ἄκοιτιν. Le fait que Dioscore emploie plusieurs fois cette forme (32, A 17 ; 33, 19 [= Heitsch, *XLII*, 21, 14 et 22, 19]) montre que

ce n'est pas qu'une banale faute d'iotacisme, mais qu'il a été influencé par le masculin ἀκοίτης, dont il a tiré le féminin *ἀκοίτη.

- 18-19 Le sens est peu clair : ce mariage serait-il considéré ici comme ayant un impact bénéfique sur la vie, en l'occurrence agricole, de la province, tout comme cet autre mariage, purement métaphorique, du Nil et de la terre au moment de la crue, source de bienfaits pour les paysans (cf. R. Cribiore, *ZPE* 106, 1995, p. 102, note au v. 7) ? Dioscore, qui exploite ailleurs ce thème encomiastique des relations étroites entre pouvoir et productivité agricole (11, 45-6 ; 18, 41-2 = Heitsch, XLII, 3, 45-46 ; 5, 17-18) développe peut-être la même idée dans un *enkômion* ducal assez mutilé, 24, 7-17 (absent chez Heitsch) : cf. le commentaire de mon édition.
- 18 τοῦνεκά μιν καλέω : cf. *Illiade*, IV 477, τοῦνεκά μιν κάλεον (même place dans le vers).
- 19 ἀειστεφέων ὑμεναίων : l'adjectif est un *hapax*. Cf. l'expression, similaire pour le sens, qui conclut 18, 51 (Heitsch, XLII 5, 27) : εὔστεφάνοις ὑμεναίοις.
- 20-23 Sur ce *topos*, cf. Ménandre le Rhéteur, 404, 27-29 : καὶ τέξετε παῖδας ἡμῖν τε ὁμοίους καὶ ἐν ἀρετῇ λαμπρούς. Εἶτα εἰς εὐχὴν καταστρέφεις τὸν λόγον, « (tu diras :) "et vous engendrez des enfants semblables à vous et illustres en vertu". Et c'est sur un vœu que tu finiras ton discours » ; et le Pseudo-Denys d'Halicarnasse, 271, 21-22 : ἐπὶ τέλει δὲ καὶ εὐχῇ χρησθαι, ὅπως ὅ τι τάχιστα παῖδες γένοιτο, κτλ., « finir par ce vœu, qu'aussi vite que possible naîtront des enfants ». C'est effectivement sur ce souhait que se termine l'épithalame proprement dit ; après commence l'*enkômion* du gouverneur. Cf. 32, A 18-20 ; 33, 21-24 ; 34, 17-20 ; 35, 22 (= Heitsch, XLII 21, 15-16 ; 22, 21-24 ; 23, 17-20 ; 24, 22-23) et, par exemple, Heitsch xxv 5-6.
- 20 οὐ μετὰ δὴν : emprunt à Nonnos, *Dionysiaques*, xxvii 306.
- 21 παντοίης μεθέποντα : on retrouve le même début de vers en 35, 4 (παντοίης μεθέπεις), où παντοίης fait difficulté (j'ai proposé de corriger en παντοίας). Il me paraît maintenant probable que Dioscore a emprunté cet hémistiche au présent poème en oubliant d'adapter la flexion au nouveau contexte. On a là une nouvelle illustration des procédés de composition de Dioscore dans laquelle l'autocitation joue un rôle déterminant parfois aux dépens de la syntaxe et de l'enchaînement des idées. – Μεθέπω est un synonyme de ἔχω, fréquent chez Nonnos, issu d'une libre interprétation de Pindare, *Isthmiques*, 59 (cf. Fr. Vian, note à Nonnos, *Dionysiaques*, xxv 488, p. 266, CUF).
- ῥοδεράσιμον : *hapax*. La comparaison de la beauté juvénile à une rose est un lieu commun, particulièrement présent dans le roman et la poésie tardive : cf., par exemple, Nonnos, *Dionysiaques*

iv 126-134 (et note de P. Chuvin *ad loc.*, CUF) et x 176 (et note de G. Chrétien à x 175-192, p. 142, CUF).

ἀκμῆς : Dioscore utilise ce mot au sens de "jeunesse" et non "force de l'âge".

- 22 γούνασι παππάζοντα : écho de *l'Il.* V 408 (παῖδες ποτὶ γούνασι παππάζουσιν).
- 23 On a là une citation de *l'Il.* I 249 : τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδῆ. L'espace entre γλώσσης et μέλιτος est cependant trop long pour contenir uniquement γλυκίων. Or même avec ce seul mot le vers compterait sept pieds. Peut-être la zone maintenant illisible contenait-elle des mots biffés, auquel cas l'hexamètre serait juste.

Ce vers homérique se retrouve cité dans une pétition dictée par Dioscore, *SB* XIV 11856, 7, où se lit aussi l'expression τυχεῖν ὄσων ἐρᾶτε proche de A 6 dans ce même poème (cf. ci-dessus, note à A 6). Il connut un grand succès dans l'antiquité, en particulier chez les rhéteurs du Bas-Empire : cf., par exemple, Dion de Pruse, *De regno*, II, 20 ; Libanios, *Ep.*, 780, 5 (X, p. 704, 8 éd. Foerster) ; 1115, 3 (XI, p. 221, 22 ; cf. aussi 1431, 3, XI, p. 470, 11 ; et E. Salzmänn, *Sprichwörter und sprichwörtliche Redensarten bei Libanios*, Tübingen, 1910, p. 85, *non vidi*) ; Choricios, II, 33 (p. 36, n. 20-21 éd. Foerster et Richtsteig), XI 3 (p. 151, 16-17), XV, 6 (p. 195, 14-15) – notons que chez ce dernier rhéteur, contemporain de Dioscore, c'est le vers homérique le plus souvent cité, après *Il.* I 119 sq.

- B L'épithalame devient maintenant un véritable *enkômion* du marié et de son action administrative. Cf. ci-dessus et n. 47.

- 1 πανομοίε Βελλεροφόντη : la comparaison de *laudandus* avec Bellérophon est fréquente dans la poésie de Dioscore et mérite plus d'attention que je ne lui en ai accordé dans le commentaire de mon édition. Elle est présente dans deux de ses éloges ducaux (18, 48 ; 20, 20 = Heitsch, XLII 5, 24 ; 2, 20) et surtout dans ses épithalames (outre ici, 32, A 24 ; 34, 8 ; 35, 11 = Heitsch, XLII 21, 20 ; 23, 8 ; 24, 11). On constate d'abord que Bellérophon est la *synkrisis* héroïque la plus fréquente des poèmes de circonstance de Dioscore (avec Achille et Héraclès), ce que la carrière ambiguë de ce héros ne laissait pas escompter, pas plus que son absence chez Ménandre le Rhéteur ou dans la poésie encomiastique impériale. De fait, l'épisode de Bellérophon vainqueur de la Chimère pouvait donner lieu à une exploitation encomiastique de ce personnage, d'autant plus qu'il se teinte de connotations sotériologiques, propices à une récupération par la propagande impériale (où il symbolise la *Virtus* de l'empereur ; cf. *LIMC*, VII, s.v. *Pegasios*, fig. 135-137, 142, 176, 179, 180, 183, 184, 221) et par les Chrétiens, qui explique sa popularité à époque tardive (cf. M. Simon, *Bellérophon chrétien*, in *Mélanges Carcopino*,

Paris, 1966, p. 889-904 ; *LIMC*, VII¹, s. v. *Pegasios*, p. 230). Tel Héraclès ou saint Georges, Bellérophon affranchit le monde du mal, et ce n'est pas une coïncidence si Dioscore use de cet *exemplum* dans deux éloges où le duc est par ailleurs comparé à Héraclès « dont les travaux ont apporté à tous l'entier secours de la liberté ». Ainsi 20, 19-22 = Heitsch, XLII 2, 19-22 : Ἀκλινέως ἐ[ν]ίκησας Ἀχιλλέα καὶ Διομήδην, ῥηδίως καὶ Ἄρηα πανίκελα Βελλεροφόντη. Τοῦνεκά μιν καλέω σε πανάλκιμον Ἡράκλεια, ὅς ῥα καμῶν πάσιν ἐλευθερίας παναρωγήν. On retrouve ces mêmes vers en 18, 33-34 et 47-48 (= Heitsch, XLII 5, 9-10 et 23-24), mais avec une légère variante : πανίκελα est remplacé par κάλλει (« tu as surpassé [...] Bellérophon par la beauté »). Cette insistance sur la beauté fait allusion à un autre épisode de la geste du héros, qui rend compte de l'usage que fait Dioscore de la figure de Bellérophon dans ses épithalames : accueilli par Proetos, roi de Tyrinthe, Bellérophon éveille chez la femme de son hôte, Sthénébée, des sentiments amoureux, que le héros ne voulut pas partager ; de dépit, la jeune femme calomnia Bellérophon auprès de son mari, dont la vengeance entraîna les fameux « travaux » de Bellérophon, qui se terminèrent par son mariage avec Philonoé, la fille du roi de Lycie Iobatès. Oubliant l'*hybris* qui le conduisit à la mort, toute une partie de la tradition ne retint de Bellérophon que sa vertu, sa tempérance (σωφροσύνη), ce qui facilita son intégration dans la culture chrétienne (*LIMC*, VII, s. v. *Pegasios*, fig. 64, 79, 171 et M. Simon, *art. cit.*). En témoignent de concert l'iconographie (cf. S. Hiller, *Bellerophon. Ein griechischer Mythos in der römischer Kunst*, Munich, 1970, p. 64-66), en particulier copte (cf. N. Bonacasa in *Archeologia Classica*, 12, 1960, p. 81, n. 2) et la littérature, où σώφρων et σωφροσύνη sont souvent attachés au nom de Bellérophon (Libanios, *Éthopées*, X, p. 397, 11 éd. Foerster ; Jamblique, *ap.* Jean Stobée, *Anth.* III, 5 [περὶ σωφροσύνης], 46 éd. Hense ; Synésius, *Calvitii encomium*, I, 22 éd. Terzaghi ; Olympiodore, *In Platonis Gorgiam comm.*, XLVI 4, 20 éd. Westerink ; Constantin Porphyrogénète, *De virtutibus et vitiis*, I, p. 166, 17 ; *De virtutibus et vitiis*, I, p. 166, 17 éd. Büttner-Wobst et Roos ; *Souda* Σ 891). Or la σωφροσύνη est la vertu primordiale du bon mariage, comme le rappelle Ménandre le Rhéteur, dans son chapitre sur l'épithalame, 404, 2-4 : ἀμφοτέρων δὲ τίς οὐκ ἂν τὰς ἀρετὰς ἐπαινέσειε, καὶ τὴν προσοῦσαν σωφροσύνην, καὶ τὴν ἐνυπάρχουσαν ἐπιείκειαν ; « qui ne louerait les vertus de l'un et de l'autre [sc. des époux], la tempérance qui est en eux, le sens des convenances qui les habite ? » (cf. aussi 403, 20). Dioscore y revient à plusieurs reprises dans ses épithalames : Νυμφίε, σεῖο γάμοι (...) σωφροσύνης μετὰ κάλλους ἀεὶ μεθέπουσιν ἄρωγήν, « Ô fiancé, tes noces (...) unissent pour toujours la tempérance à la beauté » (32, A 2 =

Heitsch, XLII 21, 2) ; Σωφροσύνης τὸν ἔρωτα γαμοστολῆς λάχες Ἥρης, « C'est un amour tout de tempérance que tu as obtenu d'Héra qui apprête les mariages » (33, 8 = Heitsch, XLII 22, 8). On voit donc que la comparaison avec Bellérophon était particulièrement de circonstance dans un poème de mariage. Si en 32, A 24 (= Heitsch, XLII 21, 20), elle renvoie encore, au premier degré, à la thématique du héros beau et victorieux (Ἡβήτην ἐνίκησας ἀέθλιον Βελλεροφόντη[v] εἰς δέμας, εἰς σέο κάλλος ἀμετρήτων ἀρετῶν), dans les autres passages et probablement dans le nôtre, trop mutilé, elle renvoie à sa tempérance comme le montre surtout 34, 8 (= Heitsch, XLII 23, 8) : ἀκλινέως κατέμαρψαν εὐϊκότε Βελλεροφόντη, « [les époux] n'ont pas eu de peine à se trouver, semblables à Bellérophon » ; le fait que la comparaison porte non seulement sur l'homme mais aussi sur la femme montre bien que Bellérophon incarne autre chose que la force et la victoire au combat, en l'occurrence l'amour conjugal. Cette dimension nuptiale du héros est illustrée par la mosaïque de la Maison des Nymphes de Nabeul (Tunisie), sur l'interprétation de laquelle on consultera J.-P. Darmon, *Nymfarum Domus* (EPRO 75), Leyde 1980, nuancé et souvent corrigé par M.-H. Quet, *Pégase et la mariée*, in Cl. Giuffrida et M. Mazza (éd.), *Le trasformazioni della cultura nella tarda antichità*, Rome, 1985, II, p. 861-931, qui préfère une interprétation néo-platonicienne de la représentation du mariage de Bellérophon et Philonoé.

- 4 Cf. ci-dessus (§ *Qui est loué*).
- 6 ἄρχων βουλευφόρων : le marié semble avoir été prêtre du sénat d'Antinoopolis (cf. ci-dessus). Ce vers est, avec deux autres passages de Dioscore (14, 1-2 et 23, 5 = Heitsch, XLII 17, 1-2 ; 10, B 5), une des rares attestations de la βουλή après le V^e siècle, date présumée de sa disparition d'après A. K. Bowman, *The Town Council of Roman Egypt*, Toronto, 1971, p. 126. Elle s'ajoute, pour Antinoopolis, à deux passages du codex fiscal d'Hermopolis, *P.Sorb.* II 69 (début du VII^e siècle), 23, 5 et 24, 13. Cf. H. Geremek, *Sur la question des boulaï dans les villes égyptiennes aux V^e-VII^e siècles*, in *Journal of Juristic Papyrology*, 20, 1990, p. 47-54.
- 8 Le sens est peut-être : « l'empereur t'a placé comme illustre chef de [la Thébaïde] ». Sur l'emploi du mot ὄρχαμος appliqué à un gouverneur, cf. L. Robert, *Hellenica*, IV, p. 44, auquel on ajoutera Heitsch, *Supplementum*, 10, 9.
- 10 Δεῖμός τε Φόβος = *Il.* XI 37 et, à l'accusatif, XV 119 (cf. aussi Hésiode, *Théogonie*, 934). En *Il.* IV 440, ces deux personnifications sont associées à une troisième, Ἐρις, qui pourrait être dans la lacune du vers.
- 12 Ζώοιτέ μοι : début de vers fréquent chez Dioscore (14, 22 ; 17, 20 ; 24, 20 = Heitsch, XLII 17, 22 ; I v., 1).

ANNEXE : LISTE DES *PRAESIDES*
DE THÉBAÏDE AU VI^e SIÈCLE

Il n'est peut-être pas inutile d'accompagner l'édition de ce poème d'une liste des *praesides* de Thébaïde attestés pour le VI^e siècle. Elle n'a pas d'autre prétention que d'esquisser la toile de fond documentaire de notre épithalame et, puisqu'il a été question de poésie, de faire le point sur les prétendus *praesides* livrés par la poésie encomiastique égyptienne. Certaines difficultés chronologiques et institutionnelles auraient nécessité des discussions qui n'étaient pas ici de mise.

Cette liste est divisée en trois parties : I – les *praesides* certains (classés autant que faire se peut par ordre chronologique) ; II – les *ex-praesides* (la possibilité que le titre ἀπὸ ἀρχόντων cache une dignité honorifique m'incite à les cataloguer séparément) ; III – les *praesides* incertains ou douteux soit parce que leur datation est trop vague ou leur qualité de *praeses* sujette à caution (cette partie n'a aucune prétention à l'exhaustivité, tant on peut multiplier les candidats sur la simple présomption, par exemple, d'un prédicat honorifique) ; IV – *praesides* fantômes (connus par des poèmes de circonstance) à éliminer des fastes de Martindale, *PLRE* III, p. 1490-1491.

Après le nom du *praeses* (suivi de sa référence dans *PLRE* III), je donne son titre en grec et éventuellement, en gras, les dates pendant lesquelles il a occupé le poste de *praeses* (+ signifie "au moins"). En cas de polyonymie⁸³, j'adopte le dernier nom de la séquence onomastique comme nom usuel, suivant en cela l'usage des Anciens.

I. *Praesides* certains

Flavius Iôannês [Ménas ?]Ioustinian[os Demos]-thenês Str[atôn Ê]lias The[ônas⁸⁴ Dio]skoros (*PLRE* III, s.v. *Dioscorus* 8), ὁ μεγ[αλ]ο(σ)πρεπέστατος ἄρχ(ον) τῆς Θεβαί[ων ἐπα]ρχείας, *P.Cairo Masp.* III 67281, 1 (VI^e siècle). Ce papyrus, qui ne donne ni date absolue ni indiction, cite un certain Kharisios (l. 3), qui doit être identifié avec le Kharisios fils d'Hermauôs, connu par les papyrus d'Aphrodité entre 506 (*P.Cairo Masp.* I 67100, 24) et 539 (*P.Cairo Masp.* II 67264⁸⁵) et mort entre l'été 539 et 540 (*P. Michael.* 45, 32). Signalons en outre que le *P.Cairo Masp.* III 67281 est de la même main (ou en tout cas du même type de main) que trois autres *prostagmata* nous faisant connaître les deux *praesides* suivants de cette liste, Thômas et Iakkôbos, et peut-être aussi que le

prostagma de Phoibammôn, *praeses* ayant succédé à Iakkôbos. Si ces documents officiels sont bien des originaux émanant du bureau du *praeses* (et non des copies exécutées à Aphrodité), il est probable qu'il faille placer la rédaction du *P.Cairo Masp.* III 67281 à une date raisonnablement proche des autres ordonnances citées, c'est-à-dire, d'après le fait que Kharisios y apparaît vivant (donc avant ou en 540), peu avant Thômas (et peut-être juste avant Ammônios, liste III).

Flavius Ménas Ioustinianos Demosthenês Iôannês Thômas (*PLRE* III, s.v. *Thomas* 10), ὁ λαμπρότατος τριβούνης νοταρίων πραιτωριανῶν τοῦ θείου παλατιου καὶ ἄρχων τῆς Θεβαίῶν ἐπαρχείας, + 541-542⁸⁶, *P.Cairo Masp.* III 67320, 1 (5^e ind. = 541), *P. Lond.* V 1679, 5-7 (s.d., mais Apollôs, le père de Dioscore, est vivant, donc avant

86. Ces dates absolues ainsi que celles des deux gouverneurs suivants, reconstituées à partir des indictions, ne sont pas certaines et nécessitent quelques explications. Le dossier est constitué de trois séries de *prostagmata* émanant de trois *praesides* et datant de cinq indictions différentes : Thômas, *P. Cairo Masp.* III 67320 (5^e ind.), *P. Erl.* 55 (6^e ind.) ; Iakkôbos, *P. Cairo Masp.* I 67030 (10^e ind., 4^e année d'exercice), *P. Cairo Masp.* III 67321 (12^e ind., 6^e année d'exercice) ; Phoibammôn, *P. Lond.* V 1663 (13^e ind.), *SB* V 8028 (même date restituée). Une première question se pose : ces trois séries appartiennent-elles au même cycle indictionnel ? Cela ne fait pas de doute : on observe une continuité parfaite depuis la 6^e indiction jusqu'à la treizième, dont les quantités d'exercice permettent de combler les lacunes (entre la 6^e ind. de Thômas et la 10^e de Iakkôbos). Cette homogénéité indictionnelle est corroborée par trois séries d'indices : paléographiques, institutionnelles et prosopographiques. Selon Maspero, *P. Cairo Masp.* III 67320 et I 67030 sont de la même main ; *P. Cairo Masp.* III 67321 est une cursive "analogue" à celle de *P. Cairo Masp.* III 67320 ; enfin *P. Lond.* V 1663 est, selon l'éditeur, « very similar to, and possibly but not probably the same as, that of Cair. Masp. I 67030 ». En bref, cet ensemble de documents émanant de trois *praesides* différents est de la même main ou de mains approchantes, ce qui incite à en ramasser la copie dans le temps. En outre, ces *prostagmata* relatifs pour la plupart à l'annonce militaire laissent entrevoir une évolution bien mise en évidence par R. Rémondon, *Soldats de Byzance d'après un papyrus trouvé à Edfou*, in *Recherches de Papyrologie*, 1, 1963, p. 82-83 : le *numerus* d'Antaiopolis du *P.Cairo Masp.* III 67320 (Thômas) fait place aux *Numidae Justiniani* des *P.Cairo Masp.* III 67321 (Iakkôbos) ainsi que des *P. Lond.* V 1663 et *SB* V 8028 (Phoibammôn). Il en résulte donc que Thômas est antérieur à Iakkôbos et Phoibammôn. Quant à la succession de ces deux derniers, elle est assurée par la prosopographie : le comte Ploutinos occupe la même fonction dans le *P.Cairo Masp.* III 67321 (Iakkôbos) et dans les *P. Lond.* V 1663/*SB* V 8028 (Phoibammôn). Phoibammôn a donc bien succédé directement à Iakkôbos. Il reste à dater absolument ce cycle indictionnel. J. Maspero proposait, sans certitude, 537-551 (ne pas tenir compte de *P. Cairo Masp.* I 67030, publié très tôt, et sur la date duquel il est revenu dans l'édition du *P. Cairo Masp.* III 67321). Cette date a été critiquée par J. Gascoü, *La table budgétaire d'Antaiopolis* (*P. Freer* 08.45 c-d), dans *Hommes et Richesses dans l'Empire byzantin*, I, Paris 1989, p. 281-283, qui argue principalement de la réforme de l'Édit XIII (539) conférant au duc et non au *praeses* la responsabilité de l'annonce civile pour placer *P.Cairo Masp.* I 67030 (*prostagma* relatif à l'annonce civile) avant 539, ramenant

83. Sur ce phénomène onomastique, cf. D. Feissel et I. Kaygusuz, *Un mandement impérial du VI^e siècle dans une inscription d'Hadrianopolis d'Honoriate*, in *T&MByz* 8, 9, 1985, p. 401-404.

84. La restitution de ce nom est douteuse. Theônas, qui devrait être le nom du père de ce *praeses* (cf. D. Feissel et I. Kaygusuz, *T&MByz*, 9, 1985, p. 403) est en tout cas inconnu des *PLRE* II ou III. Theodôros, quoique peut-être un peu trop long, ne me semble pas impossible.

85. C. Zuckerman (dans son édition du registre fiscal d'Aphrodité, à paraître) a montré que la 3^e indiction de ce reçu, non daté par l'éditeur, correspond à 539/540. Cela prolonge de plus de quinze ans la carrière de Kharisios, qui n'était auparavant documentée que jusqu'en 524 (*P. Cairo Masp.* I 67117, 7 ; 21).

546/547⁸⁷), *P. Erl.* 55, 1 (nom à restituer d'après les deux précédents papyrus ; Antaiopolis, 6^e ind. = 542). À identifier peut-être avec le μεγαλοπρεπύς (ou περιβλέπτου) μνήμης Θωμάς κόμης (PLRE III, s.v. Thomas 18), père du λαμπρότατος καὶ σοφώτατος σχολαστικός Φοιβάμμων (d'après Maspero, note *ad loc.*, le même que celui du *P. Cairo Masp.* III 67299, 6), apparaissant dans les *P. Cairo Masp.* III 169bis, 5-6 (11/02/569) et *P. Strasb.* I 40, 6-7 (cf. *BL* I 406) (569) : il était donc déjà mort en 569.

Flavius Theodōros Mēnas Ioulianos Iakkōbos (PLRE III, s.v. *Iacobus* 1), κόμης καὶ ἄρχων τῆς Θηβαίων ἐπαρχείας, 543-548⁸⁸, *P. Cairo Masp.* I 67030, 1 (10^e ind. = 546 ; 4^e année⁸⁹), *P. Cairo Masp.* III 67321 (12^e ind. = 548 ; 6^e année).

Flavius [- -]ōn Serēnos Phoibammōn (PLRE III, s.v. *Phoibammōn* 1), κόμης καὶ ἄρχων τῆς Θηβαίων ἐπαρχείας, 549⁹⁰, *P. Lond.* V 1663, 1 (13^e ind. = 549), *SB* V 8028 (même date restituée). Il faudrait peut-être l'identifier, d'après Bell (*P. Lond.* V, p. 31, note à la l. 1), au comte Phoibammōn du *P. Cairo Masp.* III 67279, 12 (mort avant c. 568) et, d'après J. Gascou, au Phoibammōn ἀπὸ ἀρχόντων du *P. Sorb.* II 69, 23, 22.

Victor (PLRE III, s.v. *Victor* 4), ἡγεμών, δομῆστικός (= κόμης τῶν καθωσιωμένων δομῆστικῶν), poème de Dioscore n° 12⁹¹ (entre fin 565 et mai-novembre 567) et peut-être l'épithalame ici édité.

[Flavius - -] Iōannēs [- -] (PLRE III, *deest*), κόμης σὺν Θεῷ ἄρχων τῆς Θηβαίων χώρας, *P. Laur.* III 111 (VI^e siècle). Le dernier nom, abîmé, ne peut se lire Thōmas. Il s'agit donc d'un autre *praeses*. Il est associé, dans ce *prostagma*, au duc [- -] Mēnas Leontios Theodōros. L'éditeur rapproche ce dernier, d'après J. Maspero, *BIFAO*, 10, 1912, p. 138, du Theodōros duc de Thēbaïde attesté le 14 déc. 577 (*I. Philae* II 216, 7 : Theodōros) et en 578 (*P. Münch.* I 2, 4-5 : Flavius Iōannēs

Theodōros Geōrgios Markellos Ioulianos Theodōros Ioulianos). Mais la séquence onomastique du *P. Münch.* ne correspond pas à celle du *P. Laur.*, ce qui, par ricochet, pourrait invalider le rapprochement avec *I. Philae* II 216. Remarquons cependant que le dernier nom, le seul usuel, du duc de 578 est Ioulianos et que, malgré la proximité chronologique des deux documents, on pourrait avoir affaire à deux ducs différents, l'un Theodōros en 577 et l'autre Ioulianos en 578. Par ailleurs, le prédicat du duc dans le *P. Laur.*, εὐκλέεστατος, sent le sixième siècle avancé : si, déjà à l'époque de Justinien, on le rencontre appliqué au duc, c'est par courtoisie et il faut attendre surtout le VII^e siècle pour qu'il fasse partie du protocole ducal régulier (J. Gascou, *Chronique d'Égypte*, 59, 1984, p. 337-338). En conséquence, ces observations, combinées à la paléographie, obligent à placer le *P. Laur.* dans la seconde moitié du VI^e siècle, et peut-être, d'après *I. Philae* II 216, vers 577.

Flavius Iōannēs (PLRE III, *Ioannes* 223), σὺν Θεῷ ἄρχων⁹² καὶ πάγαρχος Ἐρμοπολιτῶν, *P. Lond.* V 1753 (VI-VII^e siècle, « before the Arab conquest »). La liaison ἄρχων καὶ πάγαρχος étonne l'éditeur qui évoque la possibilité que le mot ἄρχων ait ici le sens vague de "magistrat". Il serait malgré tout étrange de trouver un mot aussi peu précis dans une titulature, à côté de termes techniques. En outre, l'association entre la fonction de pagarque et celle de *praeses* n'est qu'un signe supplémentaire de la dévalorisation de cette dernière, déjà annoncée, quelques décennies plus tôt, avec Ioulianos pagarque et ἀπὸ ἀρχόντων (cf. liste II). Martindale, lui aussi gêné par la conjonction de ces deux mots, évoque la possibilité que l'ἄρχωντος du papyrus soit à comprendre ἀπὸ ἀρχόντων. Cette supposition est néanmoins gratuite.

II. Ex-*praesides*

Dēmētrios (PLRE III *deest*), ἀπὸ ἀρχόντων, *P. Sorb.* II 69, 24, 48. L'entrée immédiatement suivante dans ce codex, la dame Martha, incite à rapprocher ce Dēmētrios de celui du *SB* V 8949 (PLRE III, s.v. *Demetrius* 6) : Φλαβία Μάρθα τῆ λαμπροτάτῃ καὶ τιμωτάτῃ θυγατρὶ τοῦ τῆς μεγαλοπρεπ(οῦς) [μν]ήμης Δημετρίο(υ) ὀρωμένη ἀπὸ τῆς Ἀντι(νόου) (je dois ce rapprochement à J. Gascou). Il est à remarquer que le prédicat du défunt irait bien avec la qualité de *praeses*.

Ioulianos (PLRE III, s.v. *Iulianus* 13 + 17 + 32 ?), ὁ μεγαλοπρεπέστατος ἀπὸ ἀρχόντων, *P. Lond.* V 1660, 6 (c. 553) ; 1661, 5 (24/7/553), deux documents où il apparaît en tant que pagarque. Pour son dossier, cf. J. Gascou, *La détentation collégiale de l'autorité pagarchique dans l'Égypte byzantine*, in *Byzantion* 42, 1972, p. 61, n. 1, auquel il faut ajouter *SB* XVI 12370, 2 ; 12510, 4 ; XX 15013, 2 ; 6 ; 15015, 1-2 et un poème d'anniversaire de Dioscore (n° 31 = *P. Lond. Lit.* 100H). Pour Martindale, « the title ἀπὸ ἀρχόντων is probably honorific and does not necessarily imply that he had once been provincial governor ».

Phoibammōn (PLRE III *deest*), ἀπὸ ἀρχόντων, *P. Sorb.* II 69, 23, 22. L'éd. le rapproche du *praeses* Flavius[- -]ōn Serēnos Phoibammōn (liste I).

du même coup toute notre série des *prostagma* dans le cycle indictionnel précédent (522-536). Sa position a été critiquée par C. Zuckerman dans son édition du registre fiscal d'Aphroditō (à paraître), qui avance, parmi d'autres, l'argument suivant : si l'on suit la démonstration de J. Gascou, les *Numidae Justiniani* seraient donc attestés à Hermopolis en 533 (*P. Cairo Masp.* III 67321). Or en septembre de la même année, Bélisaire vient de débarquer en Afrique, la Numidie étant encore occupée par les Vandales. Les Numides n'ont donc pu être recrutés si tôt. En outre, le versement de l'annone militaire que font les habitants d'Aphroditō au profit de l'unité des Numides est bien attesté pour les 12^e, 13^e et 14^e indictions par une série de rapports enregistrant les paiements exécutés par l'hypodecte Iōannēs (*P. Cairo Masp.* I 67058, I-VI et 67056 + *P. Lond.* V 1670). Or C. Zuckerman, *o. c.*, en reconstituant la cohérence de ce dossier de rapports, propose d'inscrire les 12^e-14^e indictions, qui correspondent à celles des *praesides* Iakkōbos et Phoibammōn, dans le cycle indictionnel 537-551.

En conséquence, il faudrait revenir à la première datation.

87. Cf. R. Rémondon, in *Studi Volterra*, V, p. 775.

88. Cf. ci-dessus, n. 86.

89. Corriger τοδε en τὸ δ' ; cf. *P. Cairo Masp.* III, p. 113 et 185 (*BL* I 445).

90. Cf. ci-dessus, n. 86.

91. = Heitsch, XLII 10, partiellement cité plus haut.

92. Le papyrus a ἄρχωντος.

III. *Dubii*

Flavius Aineias (PLRE III, s.v. *Aeneas* 1), [ἡγεμὼν] Θηβαΐδος κάτω, SB IV 7380 (s. d.). Martindale place ce *praeses* après la promulgation de l'Édit XIII (539), qui aurait instauré la division de la Thébaidé en deux éparchies (cf. Éd. XIII, 23). Dans ce cas, il serait préférable de lire [ἄρχων] (cf. ci-dessus, n. 9). En fait, ce *terminus post quem* est erroné : avant l'Édit XIII (cf. Hiéroclès, *Synegdêmos*, 730, 5 ; 731, 7, écrit avant 535) et déjà au V^e siècle, la Thébaidé était divisée en deux éparchies, dont l'inférieure (ἡ κάτω Θηβαΐς) était placée sous l'autorité d'un *praeses* (cf. *P.Abinn.* 1, note à la l. 5 ; M. Drew-Bear, *Chronique d'Égypte*, 54, 1979, p. 295 ; D. Feissel et K. A. Worp, *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheiden te Leiden* 68, 1988, p. 103). Aussi l'éditeur de ce papyrus restait-il vague et semblait-il considérer le V^e siècle comme une date tout à fait possible (« A *terminus post quem* is fixed by the mention of the lower Thebaid, for the Thebaid does not seem to have been divided before the 5th century; the division occurred before 450 », H. I. Bell, *Archiv für Papyrusforschung* 6, 1922, p. 109). La mention κάτω me semble même orienter de préférence vers ce siècle. Au sixième, le *praeses* est dit ἄρχων τῆς Θηβαίων ἐπαρχείας οὐ χώρας sans autre précision – ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser problème. Signalons enfin que le nom de la fonction, presque entièrement en lacune, oblige à la plus extrême prudence.

Flavius Ammônios (PLRE III, s.v. *Ammonius* 1). Ce personnage, connu par un épais dossier papyrologique (cf. PLRE auquel on ajoutera *P.Freer* 08.45a+b [= SB XX 14670], éd. J. Gascou et L.S.B. MacCoull, *Le cadastre d'Aphroditô*, in *T&MByz* 10, 1987, p. 103-158 [cf. p. 105, n. 7], *P.Vatic. Aphrod.* 1, 21, *P.Cairo Masp.* I 67107, 16 [cf. Gascou et MacCoull, *l. c.*, p. 105, n. 7, *BL IX*, p. 43]), où il apparaît comme un très grand propriétaire, doté au moins à partir de 538 du titre de *comes sacri consistorii*, n'est jamais explicitement dit *praeses*. Mais une lettre écrite par le *numerarius* Psaios au nom de son « maître le gloriosissime comte Ammônios » (*P. Cairo Masp.* III 67323) semblerait aller dans ce sens. Le sujet de la lettre (demande auprès des protokômètes d'établir la *katastasis* fiscale du village) et son lexique (l. 3 : πρ[ο]σέταξε, l. 17 : τῆ προστάξει) incitent l'éditeur à y voir une allusion aux *prostagmata* relatifs aux impôts envoyés par les *praesides* aux dirigeants du village et à faire d'Ammônios un *praeses* de Thébaidé (notes aux l. 1 et 3). C. Zuckerman (dans son édition du registre fiscal d'Aphroditô, à paraître) a proposé de dater ce texte de la première moitié de 540 en se fondant sur l'absence, parmi les protokômètes, de Kharisios (mort entre l'été 539 [*P. Cairo Masp.* II 67264] et juillet-août 540 [*P. Michael.* 45]) et le retour d'Apollôs à la tête du village avant son ambassade à Constantinople (540-541 [*P. Cairo Masp.* II 67126]). Si c'est bien le cas, Ammônios se situerait avant Thômas (liste I) et peut-être juste après Dioskoros (liste I).

Sarapammôn (PLRE III, *deest*), μεγαλοπρεπέστατος, ἐνδοξότατος, *illustris*, *P. Mich.* XIII 660, 661, complété en SB XVI 12452 (Aphrodité, s. d.). J. Gascou a montré

que ce personnage « pouvait être le duc de Thébaidé, mais plus probablement *praeses* puisque l'or qu'il a fait percevoir a été versé (...) « à la caisse présidiale » (*CdE*, 52, 1977, p. 362). Peut-être faut-il l'identifier à son homonyme, lui aussi *gloriosissimus* et *illustris*, figurant dans les *P.Oxy.* XVI 2006, 3-4 et *PSI XIV* 1428 (tous deux du V^e/VI^e siècle, PLRE II s.v. *Sarapammon* = PLRE III s.v. *Sarapammon* 2). Signalons enfin que le père de Iôannês, duc de Thébaidé dans les années 567-568 (ou 570), s'appelait aussi Sarapammôn et qu'il devait être assez important pour que Dioscore le nomme dans un de ses éloges de Iôannês (II, 31 = Heitsch, *XLII* 3, 31). Si nous avons là le même personnage, il faut alors placer ce *praeses* dans la première moitié du VI^e siècle, ce que me paraît confirmer l'écriture du *P. Mich.* XIII 660.

Solôn (PLRE III, *deest*), κόμης, μεγαλοπρεπέστατος, *CPR VII* 25, 2 ; 6 (Hermopolis, VI^e siècle). L'état fragmentaire du texte ne permet pas de mettre directement en rapport le *magnificentissimus* comte Solôn et le J. τοῦ ἄρχοντος de la l. 10. Mais le prédicat honorifique, combiné au titre de comte, le suggère fortement.

IV. *Praesides* fantômes

Archela(o)s (PLRE III, s.v. *Archelaus* 2), *P.Ant.* III 115 (poème iambique, Antinoopolis, VI^e siècle). « Allusion to justice at a) 4 and 19 and b) 13 imply that he was provincial governor, as perhaps does a) 13 (...) but the reference to an embassy to the emperor suggests rather that he was sent as envoy on behalf of the province to the emperor and had a successful mission. Possibly therefore he was a leading citizen of Antinoe, the metropolis of Thebais Inferior » (Martindale). Le poème est très fragmentaire (le nom lui-même est douteux) et rien de définitif ne peut en être tiré en faveur d'un *praeses*. Alan Cameron, *Pap.Ant. III 115 and the Iambic Prologue in Late Greek Poetry*, in *Classical Quarterly*, 20, 1970, p. 119-129, notamment p. 127-129, propose sans certitude de l'identifier avec Archelaos (PLRE, II s.v. *Archelaus* 5), PPO Orientis (524-527) et PPO Africae (534), qui aurait pu, avant cela, être préfet augustal d'Égypte (donc avant la réforme de Justinien en 539, et même 524, où il est nommé PPO). Cela expliquerait que le poème dit de lui qu'« il a sauvé toutes les cités » (a 13), pluriel dont le ἐκάστη en a 14 montre qu'il n'est pas simplement rhétorique.

Komêtas (PLRE III, s.v. *Cometas* 1). Ce personnage et le suivant, Kyrillos, dont les noms apparaissent dans deux poèmes de Dioscore (10, 8 ; 34 et 13, 28 = Heitsch, *XLII* 9, 8 ; 4, a 5), sont considérés par Martindale, il est vrai dubitativement, comme des gouverneurs de Thébaidé. Si *praesides* ils furent, ce ne put être de Thébaidé eu égard à 10, 35 (éloge d'Athanasios, duc de Thébaidé) : οἱ καὶ κυβερνήται μέγιστοι πελαστικῶν, « eux qui furent les très grands capitaines des provinces voisines (πελαστικός = πελατικός "voisin") ». Peut-être s'agit-il de l'Arcadie d'autant plus qu'on connaît un *gloriosissimus* Komêtas (PLRE III, *Cometas* 7), grand propriétaire dans l'Oxyrhynchite (*P. Oxy.* XVI 2020, VI^e siècle et 2040, VI^e/VII^e siècle), et un *gloriosissimus* comte Kyrillos, grand propriétaire à Arsinoé (*SPP XX* 140, 532). De plus, la nature même de leurs fonctions est douteuse.

Kyrrillos (*PLRE* III, s.v. *Cyrrillus* 1). Cf. Komêtas.

Phoibammôn (*PLRE* III, s.v. *Phoibammon* 4), **13** (= *P.Lond.Lit.* 100 E, absent de Heitsch), *enkômion* de Phoibammôn composé par Dioscore (c. 565-570). Le premier éditeur, Milne, lit l'acrostiche Φοιβάμμωνι τῶι ἐπαρχίας ἐπικειμένωι, et en conclut qu'il s'agit d'un *praeses*, peut-être le même que le [...] Serênos Phoibammôn du *P.Lond.* V 1663, « in which case the thirteen indiction of that document is A.D. 564-565 ». En plus de difficultés chronologiques insurmontables (cf. Phoibammôn, liste I), l'acrostiche lu par Milne me paraît impossible pour des raisons paléographiques (Dioscore n'emploie jamais l'*iota* adscrit dans les acrostiches et presque jamais dans le corps même de ses poèmes) et je propose : Φοιβάμμωνι τῶ παραρχίας (ou παραρχία) ἐπικειμένῳ, peut-être le même personnage

que le Phoibammôn du *P.Ant.* II 97, 5-6 (VI^e siècle) (*PLRE* III, s.v. *Phoibammon* 10).

Rômanos (*PLRE* III, s.v. *Romanus* 1). Ce personnage, à qui Dioscore adresse un éloge en vers (**4** = Heitsch, XLII 12), serait peut-être, d'après Martindale, un *praeses* égyptien (cf. aussi P. van Minnen, *Greek, Roman and Byzantine Studies*, Duke University, 33, 1992, p. 93 : « an official in the Egyptian bureaucracy »). J'ai montré dans mon commentaire de **4** que Romanos ne pouvait être qu'un haut fonctionnaire constantinopolitain : Dioscore s'y présente comme ἀπὸ Θηβαίδος, ce qu'il n'aurait jamais fait devant un fonctionnaire thébain à qui il aurait donné son *origo* précise, ἀπὸ Ἀφροδίτης κόμης ; de plus, aux v. 8-9, il évoque la nouvelle Rome, Constantinople, en employant l'adverbe ὄδε, qui indique qu'il s'y trouve.

*CNRS, Centre de recherche d'histoire
et de civilisation de Byzance (Université de Strasbourg II)*